

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



L'INTENDANT TALON (1665-1672)

Le premier et le plus remarquable des intendants qu'a eus la Nouvelle-France. Il créa de nombreux centres de colonisation et favorisa les expéditions vers l'Ouest et vers la baie d'Hudson. Il fit explorer les mines de notre pays et encouragea la création de plusieurs industries locales.

PENSÉE.— *La parole ébranle, l'exemple entraîne.*

LA CRECHE

La vierge mignonne endort, en chantant,
Son petit Jésus sur la paille fraîche ;
Elle respandit au fond de la crèche
Comme un grand lis d'or au bord d'un étang.

Hélas ! le poupon grelotte en ses langes,
Il pleure, et le vent qui vient des chemins
Glace méchamment ses petites mains,
Faites pour guider la troupe des anges.

Comment l'apaiser ? Le bon saint Joseph,
D'une voix très douce, entonne un cantique ;
Et l'âne et le bœuf, sous l'auvent rustique,
Marquent la mesure en branlant le chef.

Mais qui vient là-bas ? Quel est ce cortège ?
Ce sont les bergers avec leurs troupeaux.
Ils entrent vêtus de sayons de peaux.
Tout enguirlandés de flocons de neige.

" Salut, bonne dame, Enfant merveilleux !
" Si nous n'avons pas, comme les rois mages,
" De l'or, de l'encens, de belles images
" Pour vous réjouir le cœur et les yeux,

" Pauvres chevaliers perdus dans la plaine,
" S'il nous faut pâtir, hiver comme été,
" Regardez du moins notre pauvreté,
" Ne méprisez pas nos bonnets de laine.

" Nous voilà, Petit, tous à vos genoux.
" Souriez un peu, soyez charitable,
" Nous sommes aussi nés dans une étable :
" Que vos jolis yeux s'arrêtent sur nous ! "

Et, se prosternant devant la Madone,
Chacun lui présente un peu de pain bis,
Des roses, des noix, du lait de brebis.
Et c'est de grand cœur que cela se donne.

Aussi gracieux qu'un jour de printemps,
L'Enfant a souri, disant : " Je vous aime ! "
Joseph et Marie ont souri de même,
Et le bœuf et l'âne ont paru contents !

Gabriel VICAIRE.

Nécessité de l'enseignement religieux

C'est pour Notre cœur une grande tristesse et une continuelle douleur (1) de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie : *Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre* (2). Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé qui, cédant à des goûts personnels, dépensent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle ; tandis que, moins nombreux peut-être, sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du prophète : *L'Esprit du Seigneur m'a donné l'onction : il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance et la lumière aux aveugles* (3). Et pourtant, il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guide la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux.

Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Evangile, bien plus par ignorance que par malice, et dont on pourrait dire : *Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent* (4). Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là même qui possèdent par ailleurs une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi : car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent ; c'est bien plutôt l'ignorance, tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est pour cela que le Christ a donné aux apôtres ce précepte : *Allez et enseignez toutes les nations* (5).

(Pie X, 1ère Lettre Encyclique).

(1) Rom., ii. — (2) Thess., iv, 4. — (3) Luc, iv, 18-19. — (4) Jud., 11, 10. — (5) Matth., xxviii, 19.

PÉDAGOGIE

Faire comprendre avant de faire apprendre

Voilà une vérité pédagogique bien souvent mise en oubli. Dans un très grand nombre d'écoles, on persiste encore à faire apprendre par cœur des leçons aux élèves avant d'avoir expliqué préalablement ces leçons. C'est-à-dire que l'on confie à la mémoire des mots et des phrases que l'intelligence n'a pas été invitée à comprendre d'abord.

Il est un principe, dans l'enseignement, que les instituteurs et les institutrices ne devraient jamais perdre de vue, c'est celui-ci : "Le maître doit, autant que possible, faire trouver aux élèves ce qu'il veut leur enseigner, en les habituant à *observer*, à *réfléchir*, à *juger* et à *raisonner*."

Cela signifie que le maître s'adresse d'abord à l'*intelligence* de l'élève ; qu'il ne confie à la mémoire que ce qui a été bien expliqué. En effet, mettre en activité l'*observation* (perception), la *réflexion*, le *jugement* et le *raisonnement*, n'est-ce pas faire agir l'intelligence elle-même, puisque ces quatre opérations lui appartiennent ?

Un maître, en enseignant, s'adresse à l'intelligence de l'élève :

1° Lorsque son enseignement est *intuitif*, c'est-à-dire qu'il parle tout d'abord aux sens des élèves, à la *vue*, à l'*ouïe*, pour inculquer plus facilement les principes : c'est la *perception* (ou observation) qui est ici en jeu.

2° Lorsqu'il procède du *connu* à l'*inconnu*, en utilisant les notions que les élèves possèdent en arrivant à l'école pour leur faire acquérir de nouvelles connaissances, et en faisant réfléchir les enfants sur les choses déjà *vues* mais non comprises : en procédant de la sorte, c'est la *réflexion* qui est mise en éveil.

3° Lorsqu'il va du *particulier* au *général* : alors il exerce le *jugement* de ses jeunes auditeurs.

4° Lorsqu'il va du *concret* à l'*abstrait*, c'est-à-dire qu'il parle d'abord aux enfants de ce qui tombe sous leur sens ; pour cela il se sert des *objets*, des *choses* qui rendront les élèves capables de saisir une idée abstraite : dans ce cas le *raisonnement* intervient.

Lorsque l'Intelligence a bien saisi, au moyen de ces quatre opérations, les connaissances nouvelles que l'on veut faire acquérir aux élèves, la Mémoire retient facilement ce qu'on lui confie, et l'Imagination peut alors *créer*, *inventer* à son gré. Enfin, la Volonté, parfaitement outillée par les trois autres facultés de l'âme, est en mesure de gouverner avec habileté et autorité et de diriger sûrement la barque précieuse qu'elle doit conduire au port éternel.

C.-J. MAGNAN, directeur.

De la dictée à l'école primaire

“ La dictée, a dit M. Vessiot, inspecteur général de l'enseignement primaire en France, est sinon le meilleur des exercices, au moins l'un des plus utiles et, s'il est bien entendu, l'un des plus agréables.”

Utile, en effet, car toutes les facultés de l'intelligence trouvent une part de culture dans une dictée bien faite.

L'attention est, sans conteste, la première faculté que l'on doit requérir de celui qui écrit une dictée. Comment, en effet, retenir les mots qui frappent notre oreille et les fixer ensuite sur le papier sans le concours de cette précieuse faculté ?

L'imagination trouve une part de culture dans la dictée au même titre que dans la lecture, si l'on considère que cet exercice écrit est nécessairement précédé d'un exercice oral tendant à expliquer le texte et les mots nouveaux qu'il contient. Cette faculté trouvera un nouveau stimulant si, comme nous le montrerons plus loin, on emprunte les sujets de dictées au domaine scientifique. Le jugement et le raisonnement interviennent directement pour saisir les rapports qui existent entre les idées d'une part, et leurs signes matériels de l'autre ; pour appliquer les règles étudiées et les justifier ensuite.

Pour orthographier convenablement les mots, la mémoire a dû s'assimiler une infinité de formes qui sont d'autant plus précises et plus nettes que l'observation en a été plus attentive : ceci nous montre l'importance de la dictée au point de vue du développement de l'esprit d'observation, faculté d'autant plus précieuse qu'elle s'allie intimement à l'acquisition des connaissances. N'est-ce pas, en effet, cette disposition particulière de l'esprit qui amène les grandes découvertes par l'observation attentive des phénomènes les plus ordinaires de la nature.

Les dictées bénéficient des avantages de la lecture dont elles sont le complément indispensable. Bien choisi, le sujet conduira, le plus souvent, à des déductions capables d'éclairer la conscience morale des élèves ; de porter leurs affections vers le vrai, le beau, le bien ; de leur inspirer l'horreur des vices qui affligent l'humanité et de leur faire aimer les vertus opposées ; de leur inspirer ce noble amour de la patrie, cet attachement à nos libertés nationales, ce désir de servir l'Église catholique qui, dans les moments de péril, enfantent les grands dévouements dont notre histoire offre un si frappant exemple dans l'expédition des zouaves canadiens, qui volèrent au secours de Pie IX en 1870.

“ La dictée, indépendamment de son utilité propre qui est de former à l'application des règles et d'apprendre l'orthographe des mots, est pour l'instituteur un moyen commode et sûr d'étendre et de compléter l'instruction primaire. Si le maître a de l'habileté et de la prévoyance, il s'arrangera de manière à parcourir en 2 ou 3 ans, le cercle complet des connaissances usuelles ; il se composera lui-même, soit à l'aide de livres ou des journaux d'instruction primaire, un recueil de dictées qui comprenne à la fois l'application des règles essentielles et l'ensemble des connaissances indispensables. (1)”

(1) Vessiot.

C'est par le moyen de la dictée que l'instituteur pourra, vu le peu de temps dont il dispose et la grande étendue des programmes, enseigner occasionnellement une foule de notions qu'il n'est point possible de rencontrer dans les leçons directes ; qu'il pourra avantageusement compléter son enseignement par des détails intéressants autant qu'instructifs ; qu'il élargira le vocabulaire de ses élèves et leur donnera une idée des merveilleuses inventions qui ont jeté le monde dans une nouvelle phase de son évolution pendant ce siècle de progrès. Comme on le voit, la dictée joue un rôle prépondérant dans l'enseignement, en raison de son utilité au double point de vue de l'éducation et de l'instruction.

Mais nous entendons la dictée en tant qu'exercice intelligent et rationnel où l'on tient note du but à atteindre et des moyens à employer. Ce serait donc manquer le but que de faire de la dictée un exercice mécanique, sans se soucier le moins du monde des règles qui doivent présider au choix du sujet et au mode d'exécution. Malheureusement, l'inhabileté de certains maîtres en fait un exercice à la fois stérile et ennuyeux.

Laissons la plume à M. Vessiot.

« Même dans le cours supérieur, certains instituteurs font épeler toute la dictée et tous les mots de la dictée, sans omission ni rémission. Il y a dans tout morceau beaucoup de mots que les enfants connaissent et sont en état d'orthographier, et d'autres qui leur sont nouveaux ou du moins peu connus. A quoi bon épeler les premiers ? Si l'enfant les a mal écrits, c'est par étourderie et non par ignorance. Le maître qui revoit les cahiers doit souligner ces fautes et exiger que l'enfant les corrige ; mais en faire l'objet d'une correction générale et vingt fois répétée, c'est perdre un temps précieux, c'est fatiguer sans profit l'attention des élèves, ou, pour mieux dire, c'est la décourager ou la rendre impossible. D'autres en usent avec la grammaire comme ils en usent avec les mots ; toutes les règles qu'ils rencontrent, ils condamnent les enfants à les énoncer, sans leur faire grâce d'une seule. Ce régime de répétitions à outrance lasserait la patience elle-même ; il ne peut qu'engendrer l'ennui et le dégoût, ou endormir l'élève, ou le changer en machine : c'est un exercice à la mécanique. »

Des considérations qui précèdent, déduisons quelques règles générales à observer dans le choix et dans l'emploi des dictées.

1. Le sujet sera en rapport avec le degré d'avancement des élèves.
2. Il joindra le mérite du fond à l'élégance de la forme.
3. Il présentera l'application condensée d'un grand nombre de règles.
4. Les sujets seront sagement gradués.
5. La dictée proprement dite sera précédée de l'explication du texte choisi et des mots nouveaux qu'il contient, comme du rappel de la ou des règles à appliquer.
6. On s'efforcera d'enrichir le vocabulaire des élèves en insistant sur les mots intéressants et instructifs.
7. Par la variété des procédés on évitera de mécaniser cet exercice.

Restons aux champs

Tous les vrais amis de notre province déplorent amèrement ce courant funeste qui entraîne en trop grand nombre les gens des campagnes vers les professions libérales et le commerce. Notre jeune société canadienne est menacée dans sa base. C'est une plaie qui la ronge et l'affaiblit. Si nous consultons les pages de notre histoire, nous y découvrirons facilement que c'est à l'agriculture que la nationalité canadienne-française doit sa conservation comme peuple distinct sur ce continent d'Amérique ; que c'est l'attachement au sol, arrosé de leur sang et de leurs sueurs, qui a fait de tout temps la force de nos pères.

Si l'agriculture a été notre force dans le passé, comment ne pas prévoir qu'elle sera notre sauvegarde dans l'avenir ? Nous devons donc nous y attacher comme à notre meilleure planche de salut, et prendre tous les moyens possibles pour diriger notre jeune génération vers cette noble profession.

Nous sommes dans un jeune pays où les carrières libérales sont en si petit nombre qu'elles sont déjà encombrées. L'expérience de tous les jours est là pour prouver cette assertion. Les avocats qui attendent les plaideurs et les médecins qui sont à se chercher des malades ne sont pas rares. Les bureaux et les comptoirs regorgent d'employés ; de sorte que plusieurs jeunes gens, malgré leur capacité et leurs talents, attendent, végètent et finissent par se décourager. Ils passent une vie malheureuse et infructueuse ; ce sont des nullités dans la société. S'ils n'avaient point été jetés hors de la voie suivie par leurs ancêtres, ils seraient de braves cultivateurs, vivant librement et honorablement sur leur terre.

Le Directeur de L'Enseignement Primaire.

Honneur à l'agriculture !

Ce serait rendre un service éminent au pays, que d'inspirer aux jeunes gens de la campagne l'estime et le goût de l'état de leurs pères, et de leur faire sentir combien il est honorable et heureux. Oui, détournons-les de l'envie d'abandonner le séjour paisible et moral des champs pour les dangers et les séductions des villes ; encourageons-les à embrasser vaillamment la vie de laboureurs, et à ouvrir, s'il le faut, de nouvelles terres ; enfin, prêchons-leur sur tous les tons l'importance vitale pour les Canadiens français de s'emparer des terres vacantes et d'y fonder de nouvelles paroisses.

MGR JEAN LANGEVIN,
2e Principal de l'Ecole normale Laval.

Hald
1857
Toron
dut c
alors
mais
de 18
pagni
(
tueux
I
Laval
maint
par a
avanta
la vill

L'u
c'est ce
conseils
pruntés

Pou
proporti
la forme
en écriv
lier." (E
trop bas
de l'épin

La
reposit
La haut

La l
est que
légère c

La l
ne pas
nature p
lorsqu'il
l'élève d
cas être

L'École normale Laval, Québec

L'École normale Laval a été inaugurée au Vieux Château, ou Château Haldimand, une des dépendances de l'ancien Château Saint-Louis, le 12 mai 1857.

Le siège du gouvernement du Canada était, à cette époque, tantôt à Toronto, tantôt à Québec, alternativement. De 1860 à 1865, l'École normale dut céder la place aux départements publics revenus de Toronto : elle tint alors ses classes rue Dauphine, à la résidence actuelle des RR. PP. Jésuites ; mais elle retourna au Vieux Château en 1866 et y resta jusqu'au printemps de 1892, alors que le vieil édifice et ses dépendances furent vendus à la compagnie de l'hôtel Château Frontenac qui les fit aussitôt démolir.

(L'emplacement du Vieux Château est maintenant occupé par le somptueux hôtel d'après les dessins de Bruce Price.)

L'École normale fut installée dans l'ancien pensionnat de l'Université Laval le printemps même de 1892, et y demeura jusqu'en 1900. Elle occupe maintenant la propriété achetée de Théodore Ross *et uxor*, le 13 octobre 1900, par acte passé devant M^{re} E.-G. Meredith, notaire. Cette propriété est avantageusement située sur le chemin Sainte-Foye, tout près des limites de la ville de Québec.

ERNEST GAGNON.

Le mobilier scolaire

L'un des devoirs les plus importants qui incombent aux commissions scolaires, c'est celui de pourvoir les écoles d'un mobilier scolaire convenable. Voici quelques conseils que nous signalons à MM. les commissaires d'écoles. Ces conseils sont empruntés au *Précis d'hygiène scolaire*, du Dr C. Pelletier :

Pour ne pas être cause de difformité et de myopie, le mobilier scolaire doit être proportionné à la taille des élèves. "Ce n'est pas à l'enfant à adapter son attitude à la forme du mobilier, mais à la table-banc à se modeler sur la posture qu'il doit avoir en écrivant et en lisant, en modifiant d'ailleurs ses dimensions suivant la taille de l'écolier." (Bergeron). La table trop haute amène la torsion de l'épine dorsale ; une table trop basse et trop éloignée du siège fait que l'enfant se penche sur la table, d'où flexion de l'épine dorsale et accoutumance à regarder les objets de près.

La hauteur du *siège* doit être calculée de manière à ce que les pieds de l'élève reposent sur le sol, à moins qu'on ne pourvoie à un marche-pied de hauteur voulue. La hauteur du siège est généralement $\frac{2}{3}$ de la taille de l'élève.

La largeur du siège variera de 8 à 11 pouces suivant la taille des élèves, la règle est que les $\frac{2}{3}$ postérieurs des cuisses s'y appuient. On peut donner au siège une légère concavité.

La hauteur du dossier ne doit pas dépasser la hauteur des coudes de l'élève pour ne pas gêner les mouvements de l'enfant. Le mouvement constant est une seconde nature pour l'enfant, et ainsi, même à l'école, il faut le favoriser le plus possible lorsqu'il ne nuira pas à son travail. Le dossier droit est préféré en ce qu'il permet à l'élève de rester appuyé lorsqu'il écrit. L'inclinaison en arrière devra dans tous les cas être très peu sensible.

La distance entre le banc et le pupitre doit être nulle ; c'est-à-dire que la perpendiculaire abaissée du bord du pupitre doit rencontrer le bord du banc. Quelques auteurs veulent une distance négative, c'est-à-dire que la table surplombe le banc de un à deux pouces. C'est dans ce but qu'on a imaginé la table à bord inférieur mobile. Elle permet cette distance négative, et en la repliant, l'élève peut sortir facilement de sa place.

La hauteur du pupitre devra être telle que jamais l'élève, pour y faire reposer une partie de l'avant-bras, n'ait besoin d'élever le coude et l'épaule du même côté. Elle ne devra jamais être plus grande que la distance entre le banc et les coudes. L'inclinaison de la surface du pupitre sera de 15° à 20°. La table du pupitre mesurera d'avant en arrière 14 pouces pour les enfants de 7 ans, et 18 pouces pour ceux de 15 ans, et proportionnellement entre ces deux âges. Elle mesurera latéralement 20 pouces à 24 pouces, suivant l'âge.

En France, on a rendu règlementaire une série de cinq tables-bancs pour les âges de 6 à 15 ans. Arnould ne croit pas que ce soit suffisant pour accommoder toutes les tailles et signale le fait qu'en Suisse, on a prescrit 8 types pour accommoder les âges de 6 à 14 ans.

Tout en signalant sa préférence pour la table-banc individuelle, l'hygiène accepte le meuble à deux places.

Ventilation de l'école

La ventilation est le *nettoyage* de l'air, dit Arnould, et il ajoute qu' " il n'est pas plus normal de respirer un air entaché d'émanations nauséabondes que de boire une eau sale ou de manger des aliments avariés."

On sait que l'air introduit dans le poumon à chaque inspiration sert à purifier le sang et que cette purification est nécessaire au maintien de la vitalité de l'individu. Si, au lieu d'air pur, l'individu introduit dans ses poumons de l'air pollué, la purification du sang sera entravée, et ce sang mal purifié retournera alors dans les différents organes de l'économie mais ne sera plus capable de maintenir leurs fonctions à l'état normal, ce qui était son rôle ; d'où lassitude, inappétence, maux de tête, perte d'appétit, nausées, perte de sommeil, dyspepsie, anémie. En un mot la vitalité de l'individu est atteinte et il devient par degrés un sujet tout préparé pour les maladies graves.

Sources de la souillure de l'air.— Cette souillure provient : 1° De la respiration. L'air expiré contient de l'acide carbonique, dont le volume est évalué pour un adulte à $\frac{6}{10}$ de pied cube (0.6 p. c.) par heure ; la moyenne pour l'enfant de 8 à 15 ans serait les $\frac{2}{3}$ de la quantité émise par l'adulte. Le poumon rejette en outre 9 onces d'eau en 24 heures et, enfin, il émet des particules organiques. 2° De la peau. La quantité d'eau rendue par la peau varie de une livre (500 grammes) à trois livres (1,500 grammes) par jour, suivant le degré de transpiration chez les individus. De la peau se détachent encore des pellicules épidermiques en quantité d'autant plus grande que les individus sont plus malpropres. 3° Du tube digestif, par la bouche ou autrement. 4° Enfin de l'éclairage artificiel, en exceptant cependant la lumière électrique. On calcule qu'un bec de gaz ordinaire émet à lui seul autant d'acide carbonique que le feraient cinq ou six personnes adultes.

Les particules organiques projetées dans l'air d'un appartement, par les poumons ou par la peau des individus qui y séjournent, entrent en peu d'instant en putréfaction et communiquent à l'air une propriété absolument étrangère : *l'animalisation* (Arnould).

LA PETITE ECOLE

Notre excellent ami, M. J.-A. Chicoyne, député de Wolfe à l'Assemblée législative, a publié un article dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* du 24 octobre dernier, qui a été fort remarqué par ceux qui s'occupent d'éducation. Nous reproduisons ce travail en entier, afin que MM. les commissaires d'écoles, que nous avons l'honneur de compter maintenant parmi nos lecteurs, profitent des sages remarques de M. Chicoyne :

La cour de Rome vient d'accorder une faveur insigne à M. Joseph Nault, conservateur des hypothèques pour le comté de Saint-Hyacinthe, en le créant Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand.

Cette belle décoration est décernée à M. Nault, pour reconnaître les services qu'il a rendus à la cause de l'instruction publique, en sa qualité de président de la commission scolaire de la cité Saint-Hyacinthe, charge qu'il remplit avec zèle et dévouement depuis vingt-cinq ans.

Voilà un événement qui ne peut manquer d'avoir des conséquences heureuses.

Il se produit dans des circonstances très opportunes, vu les généreux efforts que l'on tente partout dans le pays pour améliorer le fonctionnement de notre système scolaire.

Le motif spécial qui vaut à l'un de nos compatriotes une marque de gratitude aussi éclatante, nous prouve que l'importance de l'école primaire est loin d'échapper à la sollicitude du Souverain Pontife.

Et tous ceux qui, à un degré quelconque, font des sacrifices pour instruire l'enfance doivent se sentir honorés dans la personne du nouveau chevalier.

Ce titre, que la plus haute des autorités confère à M. Nault, récompense non seulement son propre mérite ; mais il fait encore ressortir le mérite de ses collègues, tant passés que présents, de la commission scolaire de St-Hyacinthe. On peut même ajouter qu'il est un motif de félicitations et d'encouragements pour tous les commissaires d'école de la Province.

Le nombre de ces derniers s'élève à près de sept mille. Ce sont autant d'hommes bien intentionnés qui fournissent une somme considérable de travail et de bonne volonté, mais dont le rôle n'est pas toujours suffisamment compris.

Le témoignage qui nous arrive de Rome tend à rehausser dans l'opinion publique une mission, dont la modestie même fait trop souvent oublier la précieuse utilité. C'est une véritable leçon, émanant du foyer de toute lumière et de toute vérité, qui rend justice à l'œuvre de l'instruction élémentaire et à ceux qui s'emploient à la faire progresser. C'est une source de prestige et de considération pour la sphère la plus humble de notre enseignement. C'est, en quelque sorte, la glorification de la petite école.

Il nous fallait, peut-être, cette mesure de bienveillance de la part du Chef Vénéré de l'Eglise pour nous stimuler, nous faire marcher plus vite dans la voie des améliorations.

Nous avons certainement raison de nous réjouir en face des incontestables développements que l'instruction publique ne cesse de subir, d'une année à l'autre, dans notre province ; ce serait, cependant, une grave erreur de penser que tout est pour le mieux, qu'il ne nous reste plus rien à modifier, plus de réformes à opérer.

Nous avons, au contraire, beaucoup de chemin à parcourir pour arriver au point où il nous serait permis de nous reposer sur nos lauriers. Et c'est précisément en rapport avec l'enseignement primaire que des réformes s'imposent à notre plus sérieuse attention.

Disons, d'abord, que si le rôle social de la petite école et son influence directe sur les destinées d'un peuple étaient généralement appréciés à leur juste valeur, elle serait l'objet de plus d'égards et de plus de soucis de la part des hommes éclairés que chaque localité renferme dans son sein.

Quand on sait comment se fait le choix des commissaires d'école en maints endroits, on est forcé de conclure que ceux-là mêmes qui pourraient et devraient être utiles à l'œuvre scolaire, sont souvent les premiers à la négliger d'une manière déplorable. Elles ne sont pas rares les municipalités où l'on ne porte aucun intérêt au choix des commissaires d'école, et à l'assemblée publique qui est convoquée à cette fin, il arrive que les principaux pères de famille, les contribuables les plus instruits ne font pas même acte de présence.

Que de fois le président de l'élection est forcé d'aller faire une course dans le voisinage pour racoler, au hasard, le nombre d'électeurs requis par la loi ?

Rien de surprenant que, dans de pareilles conditions, le choix des élus laisse à désirer et que des hommes soient investis d'une charge, dont ils peuvent être dignes au point de vue de la respectabilité personnelle, mais dont ils ne sauraient bien remplir toutes les obligations vu qu'ils ne possèdent ni les aptitudes, ni les lumières nécessaires.

Si on déplore la présence d'incapables et de véritables nullités dans un trop grand nombre de commissions scolaires, il faut en faire reproche à l'apathie et à l'indifférence de ceux qui s'abstiennent en face du devoir.

De nos jours, il n'y a pas une paroisse, pas un village qui ne compte quelques citoyens doués des capacités nécessaires et pouvant disposer d'un peu de temps, d'un peu de labeur intelligent pour promouvoir l'œuvre scolaire.

Comment se fait-il que ces hommes d'élite restent à l'écart ou que leur concours n'est pas plus sollicité ?

On voit quelquefois l'entrée du conseil municipal être chaudement disputée. La mairie de la plus petite commune est parfois convoitée par plusieurs et devient l'objet d'ambitions très ardentes ; pourquoi ceux qui éprouvent la noble aspiration de servir ainsi l'intérêt général, ne recherchent-ils pas un autre champ pour exercer leur patriotisme ?

La charge de commissaire d'école l'emporte pourtant, en honneur et en dignité, sur celle de conseiller municipal. L'une contribue au progrès intellectuel et moral, tandis que l'autre s'exerce sur des affaires d'ordre purement matériel.

L'acte que le Saint-Père vient d'accomplir devrait servir d'exemple aux amis de l'éducation. Tous devraient rivaliser de zèle pour assurer à la charge de commissaire d'école le crédit qui lui est dû. On devrait aussi s'efforcer de mettre en relief l'importance de l'enseignement primaire, qui n'est encore qu'imparfaitement appréciée en certains milieux. Et sur ce dernier point, il y aurait toute une propagande à faire.

L'école primaire fournit la seule instruction que l'immense majorité de nos futurs citoyens soit appelée à recevoir. C'est l'unique cours d'étude qui soit mis à la portée de tous, sans distinction de rang ni de fortune. C'est là que la masse des électeurs de l'avenir puise les connaissances qui lui sont indispensables pour accomplir dignement le rôle qui lui est assigné sous notre régime représentatif.

La petite école ouvre, d'ailleurs, la voie qui conduit aux carrières les plus enviables. Un enfant qui apprend à lire, à écrire correctement et qui acquiert les premiers rudiments du calcul, se trouve muni de la clef de tous les succès.

Sur le sol libre de notre beau Canada, il n'est pas rare de trouver des hommes marquants qui n'ont jamais fréquenté d'autres classes que celles de l'arrondissement où ils ont vu le jour. Que de beaux talents se sont développés et ont conquis une place éminente dans les arts, dans l'industrie et même dans la politique, grâce aux simples connaissances élémentaires qu'ils avaient puisées dans leur jeune âge !

Parmi les personnages qui ont jeté ou qui jettent encore le plus d'éclat sur notre nationalité, il en est plusieurs qui n'auraient jamais reçu la haute éducation, dont ils ont su si bien tirer parti, sans les protecteurs qu'ils avaient gagnés par leurs succès à l'école primaire.

La petite école, c'est l'institution démocratique par excellence.

Les hautes sciences si nécessaires au développement d'une civilisation avancée ont leur sanctuaire à l'Université ; c'est là que se forment les dirigeants, les sommités de l'ordre social. Mais c'est la petite école qui exerce une influence directe là où l'ignorance est surtout à redouter : au sein des masses.

Sans l'instruction mise à la portée de tous, le suffrage populaire devient la pire des anomalies, une dangereuse entrave à tout bon gouvernement et une constante menace pour la véritable liberté politique.

L'un des plus grands bienfaits que les pouvoirs publics puissent procurer à chaque groupe de population, c'est l'école élémentaire, bien tenue, bien organisée.

J.-A. CHICOYNE.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

La sincérité.— Notre confrère de *L'Ecole et la Famille* s'est demandé, il y a quelque temps, si la sincérité est une disposition naturelle. " Il est difficile de le savoir au juste," dit-il.

" En effet, à l'âge où l'enfant commence à se révéler par certains signes intelligibles, il a été victime de tant de tromperies, de tant de petits mensonges, qu'il connaît déjà la ruse par expérience. Il l'a apprise à ses dépens, et on la lui a enseignée ailleurs.

Les promesses fausses et les menaces vaines se chiffrent par un nombre incalculable, à tel point qu'à deux ans maint enfant sait, à n'en pas douter, que les paroles diffèrent sensiblement des actes.

Hélas ! on se croit forcé de l'abuser quelquefois dans son intérêt... *Qu'on y prenne bien garde !*

L'enfant à qui l'on a fait prendre de l'émétique en lui assurant que c'est excellent, n'oubliera pas la supercherie et ne la pardonnera pas de longtemps.

On a joué sur un coup de dé ; mais on peut avoir la certitude que la tricherie ne réussira pas lors d'une seconde épreuve : *manet repostum...*

Et comme, morale à part, le mensonge est utile à l'enfant pour parvenir à ses fins, tout naturellement, il sera porté à dissimuler à son tour, pour éviter les gronderies et les punitions qu'il redoute.

Rien de plus illogique que de lui prêcher la franchise, en lui donnant l'exemple de la duplicité.

Il ne dira pas tout haut : je fais comme mes parents... mais il le pensera.

Cette interpellation fort en usage : *Qui a fait cela ? Est-ce toi qui l'es permis telle chose ?* est aussi un dangereux encouragement à la dissimulation.

Au lieu de s'informer D'ABORD de ce qui s'est passé ; au lieu d'ouvrir une enquête préalable de façon à être exactement renseigné, on se contente, par négligence, de questionner le coupable supposé, en lui apprenant, par l'interrogation même, que l'on est dans le doute ou dans l'ignorance.

En sorte que si l'enfant ment, il a chance de n'être point puni !

Quelle tentation engageante !

Eh bien ! attendre de lui qu'il se dénonce, qu'il se trahisse et appelle enfin sur sa tête le châtement plutôt que de forfaire à la loyauté, c'est demander plus qu'on ne doit exiger, et souvent plus qu'il ne peut donner : un acte d'héroïsme après tout ! Qu'au moins, en cas d'aveu, on consente à une énorme réduction de la peine méritée, pour récompenser la bonne foi de l'enfant qui confesse honnêtement ses torts. Si en effet on n'établit pas une très grande différence dans la répression, l'enfant retiendra que sa candeur a été cause de son chagrin ; et il se promettra de ne plus renouveler une autre fois ses confidences.

On a remarqué que la tendance au mensonge est à son maximum vers quatre ou cinq ans."

L'école agréable.— *Le Journal des Instituteurs* a traité, naguère, ce sujet important, comme suit :

« Chacun se rend compte de l'importance que peut avoir, au point de vue de l'éducation et même du développement complet de toutes les facultés de l'enfant, le bon ou le mauvais aspect du bâtiment scolaire et plus particulièrement de la salle de classe. Un tempérament, un caractère peuvent se modifier selon les circonstances, mais ils gardent la profonde empreinte des lieux où se sont écoulées les premières années. Les quatre murs gris, maussades, d'une salle mal éclairée, ont longtemps pesé comme un couvercle de plomb sur le cerveau de légions d'écoliers. Aussi l'école sans attrait, sans chaleur, sans sourire, n'a été durant tout ce temps qu'un dépôt de connaissances dont on va se muir à la hâte et que l'on quitte le plus tôt possible pour revenir vers le grand air, vers la vie.

Tout cela est maintenant changé en partie. De grands progrès ont été réalisés. Les nouvelles constructions scolaires ont belle apparence, sont saines, confortables ; l'œil s'y arrête avec satisfaction et l'esprit s'y sent à l'aise.

Nous voudrions plus. A ces qualités essentielles nous désirons qu'on en ajoute une autre moins positive, moins tangible sans doute, mais plus intime, plus précieuse par conséquent et tout aussi indispensable ; c'est l'agréable.

On aime les lieux où l'on se plaît ; et l'on ne s'y plaît que si rien ne choque les sens et la vue, et si l'âme reste en complète harmonie avec tout ce qui l'entoure. L'enfant, avec sa nature rayonnante, avec son goût inné pour ce qu'il appelle le joli, — qui n'est autre chose que le beau dans l'acception générale de ce mot, — avec surtout la délicatesse de ses sentiments et l'attrait qu'a pour lui tout ce qui est riant et clair, se trouve contraint et gêné par la sévérité d'une salle de classe. Quelques cartes plus ou moins mises à sa portée, cachant souvent le délabrement des murs, des tableaux noirs, un vague musée, et c'est à peu près tout.

Les autorités ont montré la voie à suivre en envoyant dans quelques écoles des reproductions de paysages et de scènes champêtres qui, malgré leur petit nombre, atténuent déjà l'austérité des salles. Il est regrettable que ces envois aient été si limités. Quoi qu'il en soit, ils constituent une indication. Oui, ornons nos salles de classe, ornons-les de toutes façons, avec tout ce qui sera à notre portée. Le bon goût suffira pour nous guider. Il s'agit non seulement de pénétrer nos élèves du sentiment du beau véritable, mais principalement de les envelopper d'une atmosphère de joie saine qui convienne à leur âge, à leurs idées, à leur tempérament.

La maison elle-même ne doit pas être négligée dans son intérieur : il faut qu'elle attire le regard par sa simplicité sereine, par son air frais et accueillant.

Il n'est pas jusqu'au jardin qui devrait, à la ville encore plus qu'à la campagne, être le complément obligé de chaque école. Jardin particulier et jardin d'expériences, se faisant suite, propres, bien tenus, soignés avec la collaboration des élèves, sont le coin reposant, le coin charmeur par excellence.

Aimer l'école c'est, pour l'enfant, la condition essentielle de ses progrès. Le maître, de son côté, l'aime d'autant mieux qu'il s'y plaît davantage. L'ensemble des agréments qui s'y trouvent réunis agissent certainement avec bonheur sur l'un comme sur l'autre. L'enfant, se sentant dans un milieu favorable, montre de meilleures dispositions ; le maître, entièrement à sa mission dont tout, autour de lui, révèle l'importance, profite de ces bonnes dispositions pour le plus grand bien de l'enfant, en

même temps qu'il donne à son enseignement ce caractère agréable qui, sans supprimer l'effort, rend l'assimilation plus facile et permet de développer l'instruction et l'éducation avec un égal succès.

Quelques écoles réalisent déjà ces conditions. Mais elles sont rares. Ce n'est donc encore qu'un idéal que nous formulons. Quand cet idéal sera atteint, l'école deviendra vraiment, non le palais ambitieux, mais l'asile de paix et de lumière que l'on quitte à regret et où l'on revient toujours avec plaisir."

Enseignement de l'histoire.— Le bon Rollin, il y a longtemps, a parlé ainsi de l'histoire :

" Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans doute, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance, qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue ? Qu'est-ce que l'étendue de pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, et de cette longue suite de siècles qui se sont succédé les uns aux autres depuis l'origine du monde ? Cependant c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays ; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité ; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts, et qui par les sages réflexions qu'elle nous fournit ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres."

Importance du calcul mental.— M. Decaux a traité ce sujet il y a déjà plusieurs mois dans *L'Ecole française*. Mais comme cette question pédagogique est toujours d'actualité, nous reproduisons ici les remarques fort judicieuses du confrère :

" Le calcul mental est d'une grande importance à l'école primaire, il est appelé à rendre de grands services aux futurs ouvriers, petits commerçants, aux futures ménagères qui, bien souvent, n'auront pas le temps de recourir au calcul écrit et devront trouver immédiatement la solution des problèmes pratiques que leur proposeront une infinité de circonstances de leur vie.

Dans la classe même, le calcul mental est d'une utilité immédiate, il n'est pas non plus sans valeur éducative. En effet :

Le calcul mental fait gagner du temps.

Habituellement employé, il devient plus sûr que le calcul écrit. L'enfant a tendance à croire le calcul écrit infallible et peut se tromper grossièrement sans s'en apercevoir. Dans le calcul mental il reconnaîtra plus vite son erreur et recommencera

volontiers, n'ayant pas à renouveler l'appareil de *pose*, de lignes à tirer, d'opérations compliquées qui lui semblent beaucoup plus onéreuses qu'un simple travail de tête.

Le calcul mental oblige les enfants à l'attention et à la réflexion. Le calcul écrit est trop souvent pour eux un ensemble d'opérations machinales qu'ils font sans les avoir raisonnées. Pour le calcul mental, l'enfant est obligé de travailler intérieurement sans aucun secours matériel. Ce travail intérieur rend aussi la discipline plus facile, car tous les enfants étant occupés d'eux-mêmes, aucun ne songe à distraire les autres.

C'est encore un stimulant, car il est à la portée de tous et les enfants moins brillants peuvent y trouver l'occasion de réussir aussi bien que leurs camarades mieux doués et, par là, reprendre courage.

Il est nécessaire de réserver au calcul mental une place dans l'emploi du temps, car il y a bien des procédés à expliquer pour arriver à en posséder la pratique. Par exemple, il est nécessaire de montrer aux enfants comment on peut additionner, sans poser, des nombres de dizaines et d'unités— de leur montrer que pour multiplier par 25 il faut multiplier par 100 et prendre le $\frac{1}{4}$ du produit ; de les habituer à prendre le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$, etc., des nombres ; puis les $\frac{2}{3}$, les $\frac{3}{4}$, et toute fraction, etc.

Donc dix minutes prises au début de chaque leçon d'arithmétique ne sont point de trop pour cet enseignement. Il doit s'appliquer aux règles qui seront l'objet de cette leçon. Il sera ainsi enseigné méthodiquement et aura de plus l'avantage de préparer à saisir la leçon qui sera ensuite développée. Cette leçon spéciale ne sera que la théorie du calcul mental. L'application sera constante, car au cours de toute leçon d'arithmétique, dans toute correction de problème, il est nécessaire de ne jamais laisser poser une opération qu'on peut effectuer de tête.

Pour faire appliquer les procédés abrégés d'une façon intelligente, on demandera souvent aux élèves de rendre compte de leur manière d'effectuer l'opération mentale. Car il faut éviter de laisser devenir ce travail purement mécanique, et se ramener, en définitive, à trouver dans la mémoire des résultats que la répétition d'un même cas y a gravés. Par exemple, des employés chargés d'affranchir tous les jours par la poste des plis qui demandaient 0 fr. 35 de timbres, étaient arrivés à savoir très bien multiplier par 35. Ce n'est pas là un procédé de calcul mental. Mais se rendre compte que pour multiplier par 99 il suffit de multiplier par 100 et de retrancher à ce produit une fois le multiplicande, c'est du calcul mental et méthodique, et c'est celui-ci qui doit être enseigné.

Au cours préparatoire, le calcul mental se confond avec le calcul intuitif et doit être maintenu dans le domaine du concret. Même au cours élémentaire il sera plus concret qu'abstrait. Mais il faudra s'élever lentement du concret à l'abstrait pour qu'au cours moyen de véritables *règles* puissent être enseignées.

Au fur et à mesure que le cours d'arithmétique se développe, il est très bon de faire faire aux élèves les mêmes opérations, alternativement de tête et par écrit. L'un des exercices sert de vérification à l'autre et l'enfant peut saisir les avantages des uns et des autres.

Mais il est bien important de ne pas trop prolonger la durée des exercices de calcul mental, car la fatigue vient vite. On ne dépassera jamais dix minutes au cours élémentaire, ni quinze minutes au cours moyen."

METHODOLOGIE

LES PREMIÈRES LEÇONS DE REDACTION

Il arrive souvent aux commençants de faire des phrases qui manquent de clarté par suite d'une *équivoque*, c'est-à-dire d'une manière de s'exprimer qui présente un double sens.

Ces *équivoques* naissent fréquemment de l'emploi maladroit des pronoms *qui, que, dont*.

Donnons le devoir suivant fait par deux élèves que nous appellerons *Paul Lepire* et *Jean Lemieux*.

Sujet : IL FAUT AIMER SON CHIEN, MÊME QUAND IL EST VIEUX.

Devoir de Paul Lepire

Jules s'étonnait en voyant bien nourri, bien soigné, Médor, *le chien de son oncle, QUI était vieux et aveugle*. "Pourquoi, dit-il, gardez-vous cette bête dans la maison QUI ne sert à rien ?"

L'oncle répondit : Quand il était jeune, il m'a rendu de grands services, *ce pauvre chien, DONT je me souviens*. Je lui conserve sa place dans la maison, QU'il a bravement gagnée autrefois."

Dans son devoir *Paul Lepire* n'a pas surveillé les pronoms relatifs QUI, QUE, DONT ; il les a trop éloignés de leur antécédent ; le résultat c'est qu'il a fait des phrases qui disent tout autre chose que ce qu'il a voulu dire. *Jean Lemieux* a évité de tomber dans cette faute, et, avec les mêmes mots, il a fait un excellent devoir qui peut servir de correction à celui de *Paul Lepire*.

Après avoir donné connaissance de ces deux devoirs à vos élèves, vous leur faites constater qu'il faut toujours prendre garde de trop éloigner un relatif de son antécédent.

Si vous dites : As-tu vu le cheval du fermier qui s'est foulé le pied ? on vous répondra : Faut-il aller chercher le médecin ou le vétérinaire ? car on ne sait pas si c'est le cheval ou le fermier qui a le pied foulé.

J'ai rencontré le chien du médecin dont les oreilles sont coupées. Est-ce le chien ou le médecin qui a les oreilles coupées ?

En écrivant des phrases comme les précédentes, on ne dit rien, car celui qui lit est embarrassé, il ne peut comprendre ce que vous voulez dire.

Devoir de Jean Lemieux

Jules s'étonnait en voyant chez son oncle le chien Médor, QUI était vieux et aveugle, bien soigné et bien nourri. "Pourquoi, dit-il, gardez-vous dans la maison cette bête QUI ne sert à rien ?"

L'oncle répondit : "Quand il était jeune, ce pauvre chien, il m'a rendu de grands services DONT je me souviens. Je lui conserve dans la maison la place QU'il a bravement gagnée autrefois."

Vous auriez dû dire : As-tu vu le cheval du fermier ? *la pauvre bête* s'est foulé le pied. J'ai rencontré le chien du médecin, *il* a les oreilles coupées.

Au moyen des expressions *la pauvre bête, il*, on voit bien qu'il s'agit du *cheval* et du *chien* ; le sens est clair, il n'y a plus d'équivoque. Pour éviter le double sens, on dit en *deux phrases* ce qu'on ne peut dire en *une* ; on remplace alors le pronom relatif qu'on essayait d'employer, par un *nom* (la pauvre bête) ou par un *pronom personnel* (*il*).

Donnez alors à vos élèves un autre devoir de *Paul Lepire* qui a le défaut de faire des équivoques, et dites-leur qu'ils devront vous le rapporter corrigé de manière à ce qu'on puisse croire qu'il a été fait par *Jean Lemieux*.

Nous avons souligné les relatifs qui produisent des équivoques, les élèves devront les supprimer et exprimer clairement ce que le pauvre *Paul Lepire* a voulu dire, en sorte que le devoir paraîtra alors être fait par *Jean Lemieux*.

Sujet : LES DEUX POUPÉES

Devoir de Paul Lepire

(que les élèves devront corriger)

La poupée de Louise, *qui* a une figure en cire et des yeux de verre est fort belle et a coûté très cher.— Mais c'est un jouet trop fragile pour une enfant de huit ans, *que* sa mère tient enfermée avec soin.

La poupée de Jeanne *qui* est en carton n'a pas coûté cher. Mais c'est la bonne, la vraie poupée pour une petite fille, *avec laquelle* Jeanne peut jouer tant qu'il lui plaît, sans avoir peur de la casser.

Une faute que l'on rencontre, c'est la réunion de plusieurs compléments qui ne peuvent aller ensemble parce qu'ils ne sont pas de même nature, ou qu'ils n'appartiennent pas à un même ordre d'idées.

M.— Pourriez-vous dire : J'aime *maman* et à *monter en voiture*.

E.— (hésitant) Je crois que non, mais je ne vois pas pourquoi.

M.— C'est parce que les deux compléments sont trop différents, l'un représente *une personne* et l'autre *une action* ; l'un est *un nom*, l'autre *un verbe*.

Prenons un exemple fautif et corrigeons-le :

Paul Lepire a dit dans une lettre : "*Je suis content DE SON RETOUR et QU'ELLE SE PORTE BIEN.*" Voyons, Jules, seriez-vous capable de corriger cette phrase pour qu'elle ressemble à celles que construit Jean Lemieux ?

Jules.— On pourrait dire : Je suis content de *son retour* et de *sa bonne santé*.

Devoir de Paul Lepire

(corrigé par les élèves ; il semble être fait par Jean Lemieux)

La poupée de Louise a une figure en cire et des yeux de verre ; *elle* est fort belle et a coûté très cher.— Mais, pour une enfant de huit ans, c'est un jouet trop fragile *que* sa mère tient enfermée avec soin.

La poupée de Jeanne est en carton et n'a pas coûté cher. Mais, pour une petite fille, c'est la bonne, la vraie poupée ; avec *elle*, Jeanne peut jouer tant qu'il lui plaît, sans avoir peur de la casser.

M
de ver
J
M
revent
M
s'élanç
G
M
G
M
P
homme
M
Fr
geusem
M
on peut
Je
Paul L

1.—
pour m
commis
2.— V
sance et
que vou
3.— I
avec son
4.— I
bas et p

Nous
adressé à
par école.

M.— C'est déjà mieux, mais on pourrait faire mieux encore en se servant de *verbes* à la place des *noms*.

Jules.— Je suis content *qu'elle soit revenue* et *qu'elle se porte bien*.

M.— Très bien. On pourrait dire aussi : Je suis content *qu'elle soit revenue en bonne santé*.

M.— Dans une autre composition, Paul Lepire disait : " Le sergent s'élança avec *un grand courage* et *trois hommes*." Est-ce bien, Georges ?

Georges.— Non, monsieur.

M.— Comment diriez-vous la même chose correctement ?

Georges.— Le sergent s'élança *courageusement* avec trois hommes.

M.— Très bien ! Et vous, Pierre, essayez encore autrement.

Pierre.— Le sergent, avec un grand courage, s'élança, *suivi* de trois hommes.

M.— Parfait ! Et François, comment dirait-il ?

François.— Le sergent *prit* trois hommes et, à leur tête, s'élança *courageusement*.

M.— Vous voyez, mes enfants, qu'avec un peu d'attention et de bon sens, on peut toujours se tirer d'affaire pour trouver une phrase correcte.

Je vais vous donner pour devoir des phrases comme en fait toujours Paul Lepire, et vous aurez à les corriger.

Phrases mauvaises :

1.— Je vous annonce mon *retour* pour mardi et que *j'ai fait* toutes vos commissions.

2.— Veuillez croire à *ma reconnaissance* et que *je n'oublierai jamais* ce que vous faites pour moi.

3.— Il partagea avec *générosité* et avec *son frère*.

4.— La cloison a été percée par le *bas* et par les *rats*.

Phrases correctes :

1.— Je vous annonce *que je revien-*
drai mardi et que j'ai fait toutes vos commissions.

2.— Veuillez croire *que je vous suis*
reconnaissant et que n'oublierai jamais ce que vous faites pour moi.

3.— Il partagea *généreusement* avec son frère.

4.— *Le bas* de la cloison a été percé par les rats, *ou bien* : les rats ont percé la cloison par le bas.

(à suivre)

H. NANSOT.

 AVIS

Nous prions nos lecteurs de se rappeler que *L'Enseignement Primaire* n'est pas adressé à chaque institutrice et à chaque instituteur, mais à chaque école, *un numéro par école*.

Quelques réflexions au sujet du choix et de la solution des problèmes d'arithmétique

Dans les problèmes d'examen bien faits, il se trouve presque toujours des questions appartenant à deux catégories bien distinctes :

(a) Les questions dont la solution n'exige que la connaissance de règles générales, et que l'aspirant peu intelligent résout, quelquefois sans les comprendre, avec autant de facilité que son voisin mieux doué.

Les problèmes de cette sorte ne manquent pas, les traités d'arithmétique en sont remplis et rien n'est plus facile que d'en improviser ; on peut cependant les rassembler tous en un nombre assez restreint de classes. Enumérons les principales divisions : problèmes dans lesquels on demande d'additionner, de soustraire, de multiplier ou de diviser des fractions ; de trouver le pour cent d'une quantité donnée, le taux, l'intérêt, l'escompte, le temps, le capital, etc. ; les questions qui se résolvent par la règle de la réduction à l'unité. Pour que les élèves d'une classe deviennent habiles à résoudre ces problèmes, il ne faut de leur part qu'un peu de mémoire et de bonne volonté, et de la part du maître que de la persévérance. Nous tenons à faire remarquer que nous ne conseillons nullement d'enseigner cette partie de l'arithmétique d'une manière mécanique.

Le candidat en état de résoudre des questions du genre de celle que nous venons de mentionner a de grandes chances de passer l'examen avec succès, mais c'est le minimum de science requis et il ne peut prétendre à la note *avec distinction* ou *avec grande distinction*.

(b) La deuxième catégorie comprend les problèmes qui n'appartiennent à aucune règle de l'arithmétique, et qui ne se résolvent que par le raisonnement.

Les personnes qui préparent des aspirants se demandent souvent ce qu'il faut faire pour les rendre habiles à résoudre ces questions promptement.

Une seule chose est nécessaire pour cette fin, c'est de cultiver le raisonnement sans jamais se lasser ; cultiver le raisonnement ne consiste pas à faire réciter à l'élève des raisonnements qu'on lui a dictés, mais à lui faire trouver lui-même la marche à suivre pour arriver au résultat désiré.

On cultive le raisonnement : 1. en s'abstenant d'une manière absolue de tout enseignement mécanique ; 2. en évitant de donner des séries de problèmes, chaque série commençant par un problème résolu, servant de modèle pour la solution de toutes les autres questions de la série ; c'est le plus sûr moyen d'atrophier l'intelligence des élèves et de leur inspirer un profond dégoût pour tout travail qui exige de leur part le moindre effort intellectuel ; il ne faut pas oublier que l'intelligence se développe par l'effort ; 3. en *graduant et en variant habilement les difficultés*, en un mot, il faut aller non pas du facile au difficile mais, au moins facile, du moins facile au difficile, et du difficile au très difficile ; 4. en faisant résoudre le même problème d'autant de manières que cela est possible.

Quelques problèmes feront comprendre notre pensée.

1. Un homme perd les $\frac{2}{3}$ de son argent et il lui reste \$18. Combien avait-il d'argent d'abord et combien en a-t-il perdu ?

après
comb
mêm
vailla
trava
faire
si le
fait p
seul p
6
l'un et
7
diffère
dépen
monta
salaire
S
posa c
8.
bout d
quelle
9.
la pre
annuel
Ne
avoir a
deuxiè
Ce
venons
de l'alg
devrait
permett
Ce
quarts d
de vue p
la solut
propose
nécessai
les diffic
et cultiv
que le m
manière
par l'alg
du trava

2. Un homme achète un nombre de moutons égal aux $\frac{3}{4}$ de ce qu'il a, après l'achat il constate qu'il a 35 moutons, combien en avait-il d'abord et combien en a-t-il acheté ?

3. A seul peut faire un certain ouvrage en 12 jours ; B seul ferait le même ouvrage en 10 jours ; combien de jours les deux prendraient-ils, travaillant ensemble ?

4. A et B ensemble peuvent faire un certain ouvrage en 8 jours ; si A, travaillant seul, peut le faire en 12 jours, combien de jours B mettrait-il à le faire ?

5. A et B, travaillant ensemble, peuvent faucher un champ en 10 jours ; si le travail fait par A dans un temps donné n'équivaut qu'aux $\frac{2}{3}$ de celui fait par B dans le même temps, combien de jours chacun d'eux prendrait-il seul pour faucher le champ ?

6. Une maison et un terrain ont coûté \$4400 ; on demande le prix de l'un et de l'autre si les $\frac{2}{3}$ du coût de la maison égalent les $\frac{1}{3}$ de celui du terrain.

7. Deux personnes employées dans un établissement ont des salaires différents dont la somme s'élève annuellement à \$880. La première ne dépense chaque année que les $\frac{2}{3}$ de son salaire, et la seconde les $\frac{1}{4}$. Le montant de leurs économies s'élève chaque année à \$262. On demande le salaire annuel de chacune d'elles.

Sur 36 candidats dans une académie (*pas au Canada*), auxquels on proposa ce dernier problème, aucun ne put trouver la solution.

8. Une personne a placé les $\frac{2}{7}$ de sa fortune à 5% et le reste à 3%. Au bout de l'année elle retire \$18484.066, capital et intérêts réunis. On demande quelle était sa fortune.

9. Une personne, ayant fait deux parts d'un capital de \$9000, a placé la première à 5½%, et la deuxième à 4%. Elle se fait ainsi un revenu annuel de de \$405. Quelles sont ces deux parts ?

Nous pourrions prolonger cette liste indéfiniment, mais nous croyons en avoir assez donné pour faire saisir le caractère distinctif des problèmes de la deuxième catégorie.

Certains auteurs prétendent que les questions comme celles que nous venons d'énumérer, n'appartiennent pas à l'arithmétique mais sont du domaine de l'algèbre, que leur solution par l'algèbre est une chose très simple et qu'on devrait enseigner à tous les élèves une quantité suffisante d'algèbre pour leur permettre de résoudre toutes ces questions au moyen de cette science.

Cette prétention est-elle bien fondée ? Nous ne le croyons pas. Les trois quarts des problèmes de ce genre et la moitié de l'autre quart, sont, au point de vue pratique, d'une inutilité absolue : ceci est vrai surtout pour ceux dont la solution offre des difficultés tant soit peu sérieuses. A quoi sert-il de proposer des questions semblables aux élèves et aux candidats ? Le travail nécessaire pour comprendre les données de ces problèmes et pour en résoudre les difficultés, a une très grande valeur éducative, parce qu'il exerce l'attention et cultive le raisonnement d'une manière remarquable. Mais n'est-il pas vrai que le même degré de culture intellectuelle peut être atteint par l'élève, d'une manière moins aride, si on le met en état de faire la solution de ces questions par l'algèbre ? Il est admis que l'intelligence se développe en raison directe du travail qu'on lui impose ; si l'algèbre, comme on l'affirme, élimine les

difficultés et fournit à l'élève un procédé pour ainsi dire unique, nous avons presque dit mécanique, le bénéfice que l'intelligence peut retirer de l'étude de ces problèmes est tellement minime qu'il serait avantageux de les supprimer complètement.

Avant de donner la solution de quelques-uns des problèmes énoncés plus haut, nous tenons à affirmer qu'il ne faudra pas conclure de ce que nous venons de dire que nous ne croyons pas à l'utilité de l'enseignement de l'algèbre.

Solutions : Nous ne donnerons la solution que des problèmes qui offrent quelques difficultés. La plupart peuvent être énoncés sous forme d'équations.

5. D'après les données, 1 journée de A = $\frac{2}{3}$ de 1 journée de B; les 10 journées de A = $10 \times \frac{2}{3}$ jrs de B = $6\frac{2}{3}$ jrs de B. Donc B ferait l'ouvrage en $10 + 6\frac{2}{3} = 16\frac{2}{3}$ jours.

1 journée de B = $1\frac{1}{2}$ de A; les 10 journées de B = $10 \times 1\frac{1}{2}$ jr de A = 15 jrs de A. Donc A ferait l'ouvrage en $10 + 15 = 25$ jours.

Autre solution : Appelons la partie de l'ouvrage faite par B, 3, la partie faite par A sera 2 et tout l'ouvrage sera 5. De ces 5 parties B en fait 3, c'est-à-dire, les $\frac{3}{5}$ du tout en 10 jours, et A en fait 2, c'est-à-dire, les $\frac{2}{5}$ du tout dans le même temps; A fait $\frac{2}{5}$ en 10 jours; il ferait les $\frac{3}{5}$ en 25 jours.

B fait $\frac{3}{5}$ en 10 jours; il ferait les $\frac{5}{5}$ en $16\frac{2}{3}$ jours.

6. Mettons 4 = les $\frac{2}{3}$ du coût de la maison et les $\frac{4}{5}$ de celui du terrain. Dans ce cas le coût de la maison aurait été de \$6, et celui du terrain de \$5.

Le coût des deux d'après cette supposition serait de $\$6 + \$5 = \$11$.

Donc $\frac{6}{11}$ de \$4400 = \$2400, le prix de la maison; et $\frac{5}{11}$ de \$4400 = \$2000, le prix du terrain.

Autre solution : $\frac{2}{3} = \frac{4}{6}$; $\frac{1}{3} = \frac{2}{6}$; $\frac{3}{5} = \frac{6}{10}$. Le prix de la maison = les $\frac{6}{10}$ du prix du terrain. $\frac{6}{10}$ du prix du terrain (c-à-d. le prix de la maison) + $\frac{5}{10}$ du prix du terrain = $\frac{11}{10}$ du prix du terrain = \$4400; $\frac{5}{10}$ du prix du terrain = \$2000; $\frac{6}{10}$ du prix du terrain = \$2400, le prix de la maison.

7. Le 1er salaire + le 2e salaire = \$880

Le $\frac{1}{3}$ du 1er " + le $\frac{1}{4}$ du 2e salaire = 262

Multipliant la seconde ligne par 3, on a :

Le 1er salaire + les $\frac{3}{4}$ du 2e = \$786

Comparant cette ligne avec la 1ère, on voit qu'une différence de $\frac{1}{4}$ du 2e salaire correspond à une différence de \$94.

Ainsi $\frac{1}{4}$ du 2e salaire = \$94 et le 2e salaire $4 \times 94 = \$376$.

Le 1er salaire = \$880 - \$376 = \$504.

Autre solution :

Le 1er salaire + le 2e salaire = \$880

Le $\frac{1}{3}$ du 1er " + le $\frac{1}{4}$ du 2e salaire = \$262

Multipliant la 2e ligne par 4, on a :

$\frac{4}{3}$ du 1er salaire + le 2e salaire = \$1048.

Comparant cette ligne avec la 1ère, on constate qu'une différence en plus de $\frac{1}{3}$ du 1er salaire entraîne une différence de \$168 en plus dans le total des salaires.

Ainsi, $\frac{1}{3}$ du 1er salaire = \$168

et $\frac{3}{3}$ " " " = \$504.

$880 - 504 = \$376$, le 2e salaire.

8. On suppose que la fortune cherchée soit égale à un nombre divisible par 7, par exemple \$7.

Les $\frac{2}{7}$ de \$7 = \$5, et les $\frac{2}{7}$ de \$7 = \$2.

\$5 à 5% deviendraient en 1 an \$5.25

\$2 à 3% " " " \$2.06

Et les \$7 deviendraient \$5.25 + \$2.06 = \$7.31.

On voit que la fortune contiendra autant de fois \$7 que \$7.31 est contenu dans \$18484.066. $(18484.066 \div 7.31) 7 = \17700.20 .

9. On suppose que la somme entière de \$9000 est placée à 5½%. Elle rapporterait \$465, c'est-à-dire \$90 de plus que l'intérêt réel. Cette augmentation est due au fait qu'on a calculé à 5½% pour une somme qui n'a rapporté que 4%.

On remarque que pour chaque \$1 placée à 4% au lieu de 5½%, le revenu diminuerait de $.05\frac{1}{2} - .04 = .015$.

Donc il faut placer à 4% autant de fois \$1 que \$.015 est contenu de fois dans \$90.

$\$90 \div .015 = \6000 à 4%

$\$9000 - \$6000 = \$3000$ à 5%.

J. AHERN.

De l'analyse grammaticale

Qu'est-ce que l'analyse grammaticale ?

Quel rôle lui faites-vous jouer dans l'enseignement de la langue au cours moyen ?

Dire comment vous dirigeriez une analyse grammaticale dans ce cours.

I. L'analyse grammaticale consiste à décomposer une phrase, mot par mot, pour se rendre compte de la nature de ce mot et du rôle qu'il a dans la phrase.

Elle a pour but de faire mieux comprendre l'idée que représente chaque mot et, au point de vue de l'orthographe, de donner toutes les indications nécessaires à l'accord des mots variables.

L'analyse grammaticale peut être *partielle* ou *générale* : *partielle* si elle ne s'applique qu'à distinguer dans les phrases un des éléments qui la composent (analyse des noms, des verbes, des adjectifs, etc.; recherche des sujets, des compléments, etc.).— *générale* si elle détermine l'espèce de tous les mots, sans exception, avec les particularités qui peuvent influencer sur la terminaison des mots variables (genre, nombre des noms, articles et adjectifs; nombre, personne, mode, temps et conjugaison des verbes; genre, nombre et personne des pronoms) et le rôle ou fonction que tous les mots remplissent dans la phrase.

II. L'analyse grammaticale partielle doit suivre pas à pas l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe de règle, l'analyse grammaticale générale doit être à a fois un exercice de récapitulation et un exercice de réflexion et de jugement.

Mais ce double but ne peut être atteint que si l'analyse grammaticale est dirigée avec beaucoup d'intelligence, si on en écarte absolument tout ce qui sent la routine et la mécanique et si on n'en fait pas un remplissage de temps monotone et fastidieux.

L'analyse partielle peut être présentée comme un exercice de grammaire et combinée soit avec un exercice de copie intelligent, soit avec l'explication de la dictée, soit avec la lecture.

Lorsque les élèves apprennent le chapitre du nom, par exemple, on peut leur faire, à la suite d'une dictée, souligner tous les noms — ou reconnaître les noms propres et les noms communs, distinguer les noms masculins et les noms féminins, etc., — c'est là de l'analyse. De même pour l'article : non seulement les articles sont reconnus oralement ou distingués par un signe dans une copie ou sur le texte de la dictée, mais les articles élidés seront complétés par l'indication de la voyelle supprimée et les articles contractés seront décomposés. Il en sera de même pour chaque chapitre, à mesure qu'ils sont étudiés, et en variant extrêmement la forme du travail, les exercices d'analyse seront excessivement multipliés. S'il est bon de ne pas faire écrire beaucoup d'analyses, il est nécessaire de *faire beaucoup analyser*. — La fonction des mots, à mesure que les enfants seront bien à même de la connaître, sera aussi l'objet d'exercices spéciaux. Dès qu'ils sauront ce que c'est que le sujet et les compléments, on leur donnera un jour à relever, pour les écrire l'un à côté de l'autre, tous les sujets suivis de leurs verbes respectifs : une autre fois tous les noms sujets — ou tous les pronoms, etc., de manière à fixer leur attention sur un point spécial à chaque exercice, tout en les tenant, aussi longtemps que l'enseignement de la grammaire est sur le même chapitre, dans le sujet qu'il traite.

L'analyse générale doit être pratiquée dès le début de l'année scolaire et poursuivie constamment pendant toute l'année. On partira dans les premières semaines de phrases très faciles pour arriver à la fin de l'année à l'analyse complète sans recherche de curiosités ni d'érudition. Nous entendons par phrases faciles, celles qui sont construites sans inversion et sans mots sous-entendus, sans être de type trop uniforme ; par analyse complète celle d'une phrase prise dans un bon auteur et sans difficultés spéciales. — Analyser oralement une phrase prise dans la dictée *deux fois par semaine* et faire dans la même semaine une *analyse écrite* nous paraît être la bonne mesure.

III. Comment doit être dirigée une analyse grammaticale au cours moyen, une analyse complète, cela va sans dire ? — Les élèves doivent être habitués : 1° à chercher quels sont les verbes à un mode personnel et à rétablir ceux qui sont sous-entendus ; 2° à trouver les sujets de ces verbes, puis leurs compléments. (Ceci n'est que la préparation de l'analyse. — Quand l'analyse est orale, cette préparation est également orale ; quand l'analyse est écrite, il serait très bon d'écrire, avant de commencer, l'analyse de chaque verbe avec son sujet et ses compléments.)

La préparation faite, les élèves analysent mot par mot la phrase donnée, suivant cet ordre : *espèce de mots*, — *particularités* qui s'y rapportent (sorte spéciale, — genre et nombre, — ou genre, nombre et personne, — ou personne, nombre, temps, mode et conjugaison, — selon l'espèce des mots variables), — *fonctions*. — Les *particularités* ne sont qu'une récapitulation d'ensemble des distinctions faites par l'analyse partielle. — La fonction doit être exprimée très exactement, et par le mot propre. — Les fonctions des noms et des pronoms seront facilement trouvées puisque la recherche des verbes, avec

leur
fon
mo
gue
mê
l'un
exp
pou
seul
et re
part

doute
épais
tombe
dépou
et d'a

Il
terres,
Un bo
des ma
Au lie
amas d

Le
fermet
très bi
et qui

Il

On
profond
mètres.

Les
en cite
kilomèt
soi le b
(Extrait

leurs sujets et leurs compléments, a précédé l'analyse proprement dite ;— quant aux fonctions des articles et des adjectifs, il doit être bien établi et bien compris que ces mots *se rapportent aux noms*. Tant que les enfants ne sont pas en état de bien distinguer la différence entre *qualifie, détermine, ou annonce que... est déterminé*, il vaut même mieux s'en tenir à l'expression générale : *se rapporte à...* que de laisser employer l'une pour l'autre les expressions particulières. Notre avis serait de n'employer ces expressions : *qualifie, détermine, etc.*, qu'en seconde année de cours moyen. De même pour les mots invariables, il vaudrait mieux, après l'indication de l'espèce, mettre seulement *mot invariable*, que de laisser dire ou écrire *unit* au lieu de *met en rapport*, et réserver ces dernières distinctions pour la fin de l'année, le moment où l'on étudie particulièrement les mots invariables.

M. DECAUX,
de L'École Française.

LEÇON DE CHOSES

LA HOUILLE

Ce gros morceau de charbon de terre, qui est si lourd, qui salit les mains, vous doutez-vous que ce sont des plantes ? A l'origine, la terre était recouverte de forêts épaisses, de fougères gigantesque que personne ne coupait. Les feuilles et les troncs tombaient les uns sur les autres, à mesure qu'ils étaient rongés par la vétusté. Leurs dépouilles formaient des couches d'engrais sur lesquelles poussaient d'autres fougères et d'autres arbres.

Il arrivait quelquefois, dans ces temps-là, que l'eau de la mer, pénétrant sur les terres, couvrait ces forêts qui passaient des siècles au fond d'un océan ou d'un lac. Un bouleversement avait lieu ensuite ; des éruptions volcaniques soulevaient au loin des masses de pierre, l'eau était chassée, les rivages changeaient de forme et de place. Au lieu d'être ensevelie au fond de l'eau, l'immense forêt était ensevelie sous des amas de roches ou de terrains déposés par les eaux.

Le séjour dans l'eau et sous la terre a donné à ces restes de forêts la couleur, la fermeté et les caractères qui distinguent la houille ou charbon de terre. On discerne très bien, sur certains morceaux, la trace et la figure de fougères qui existaient jadis et qui ne se retrouvent plus que dans les climats brûlants.

Il existe de très vastes agglomérations de houille dans le monde entier.

On appelle bassins houillers les grands dépôts de houille qui sont cachés dans les profondeurs de la terre. Quelques-uns ont une épaisseur de cinq à six ou même sept mètres. L'exploitation de ces bassins houillers occupe de véritables armées d'ouvriers.

Les mines de houille sont généralement très profondes et à plusieurs étages. On en cite qui descendent même au-dessous du fond de la mer et qui s'étendent à un kilomètre au large, loin du rivage. Des galeries supérieures, on entend au-dessus de soi le bruit des cailloux agités sur le fond de l'océan par le mouvement des eaux. (Extrait de *Lectures courantes*.— GAUMONT.)



LE PREMIER TRICOT

Marie vient d'apprendre à tricoter. C'est encore fort difficile et il lui faut une bien grande application pour ne pas se tromper, pour ne pas passer de mailles et faire tout à point.

Voyez comme elle est absorbée. Mais aussi quel petit chef-d'œuvre va sortir de son travail : un beau petit châle, en belle laine et bien chaud, pour grand'mère. Comme elle sera contente de le lui donner au nouvel an. J'entends d'ici retentir les deux beaux et gros baisers que la grand'mère va mettre sur les bonnes joues de Marie, et je vois les larmes d'émotion qui vont perler sous ses cils. Marie est si bonne, et la grand'mère si heureuse de voir les bons sentiments de sa petite chérie.

Que Dieu la bénisse, dira-t-elle, comme je le fais en ce moment !

Cet
par
dan
jard
et p

farin
terre
men
Il a
plan
le ci
pren
jour

I
anim
I
soleil
plant
tombe
Il con
les an
II

(1)
H. Con

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

ELEMENTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE (1)

PREMIÈRE PARTIE

Dieu, les anges et les hommes

Leçon VIIe.— Dieu voit tout

Dieu voit tout, Dieu entend tout, Dieu sait tout : Nous ne pouvons rien lui cacher. Cet enfant désobéit : Dieu le voit. Cet enfant est paresseux : Dieu le sait. Cet enfant parle en cachette : Dieu le voit et l'entend. Cet enfant désire faire du mal : Dieu voit dans son cœur. Dieu voit pendant la nuit, Il voit pendant le jour, Il voit dans le jardin, Il voit dans la chapelle, Il voit papa et maman, Il nous voit ; Dieu voit toujours et partout : Soyez sages !

Leçon VIIIe.— Dieu est le créateur du ciel et de la terre

Le cordonnier fait les souliers avec du cuir ; Le boulanger fait le pain avec de la farine ; Le menuisier a fait les bancs avec du bois ; mais Dieu a fait de rien le ciel, la terre et toutes choses. Il les a créés, Il les a faits sans peine, Il les a faits promptement, Il a dit, et tout a été fait. Le premier jour, Il a fait la lumière ; le second jour, Il a fait le ciel ou le firmament ; le troisième jour, Il a commandé aux arbres et aux plantes de sortir de la terre ; le quatrième jour, Il a fait le soleil, la lune et les étoiles ; le cinquième jour, Il a fait les poissons et les oiseaux ; le sixième jour, Il créa le premier homme et la première femme, ainsi que tous les animaux terrestres ; le septième jour, Il se reposa.

Leçon IXe.— Dieu est le maître de toutes choses

Le soleil appartient à Dieu, les arbres et les plantes appartiennent à Dieu, les animaux appartiennent à Dieu, les hommes sont aussi à Dieu : tout appartient à Dieu.

Dieu est le souverain maître de toutes choses. Chaque matin, Il commande, et le soleil se lève ; chaque soir, Il commande, et le soleil se couche ; Il commande, et les plantes croissent ; Il commande, et les fruits mûrissent ; Il commande, et la pluie tombe ; Il commande, et la neige couvre la terre ; Il commande, et le tonnerre gronde ; Il commande, et les hommes et les animaux naissent ; Il commande, et les hommes et les animaux meurent : tout obéit à Dieu.

Il commande aux hommes, et les hommes doivent lui obéir.

(1) Reproduit des *Eléments de la doctrine chrétienne, à l'usage des petits enfants.*— Par l'abbé H. Convert. A Abbeville, chez Paillart.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

XXXVI. La Préposition (suite et fin).— D'autres prépositions marquent des rapports un peu différents de ceux-ci, entre les êtres ou les actions. Ainsi la préposition *de*, qui sert à marquer le point de départ d'une personne ou d'un mouvement :

Je viens *de* Québec,

a aussi un autre sens qui indique la dépendance, la possession, l'appartenance :

Le jardin *de* mon père.

Le livre *de* ma sœur.

La préposition *par*, marque le chemin qu'on a suivi, le moyen qu'on a employé, et la cause d'où provient un effet.

J'ai passé *par* la grande rue.

On arrive à la science *par* le travail.

Il a agi ainsi *par* bonté.

Notre jardin est cultivé *par* mon père.

Nous étudierons tout cela. Rendez-vous d'abord bien compte des rapports exprimés par les prépositions le plus souvent employées ; le reste viendra plus tard.

QUESTIONNAIRE

Comment nomme-t-on les mots qui désignent les rapports que les choses ont entre elles, et les relations des actions exprimées par les verbes ?

Quelle différence y a-t-il entre la préposition et l'adverbe ?

EXERCICE

Indiquer les prépositions dans les phrases suivantes :

Je vais à la maison.

Vous êtes arrivés avant nous.

Vous passerez derrière le rocher.— Vous descendrez jusque sur la grève.— Vous regarderez vers l'horizon.

L'enfant vint tout doucement, se glissant entre les arbres, rampant le long du mur et parmi les buissons. Et quand il arriva près de nous, il se dressa, en riant de notre surprise.

Venez avec moi chez mon oncle. Nous arriverons après le dîner, pour le dessert.

Récitations

BÉBÉ À SA MAMAN

Ma maman mignonne,
En ce Jour de l'An,
Ton bébé te donne
Tout son cœur aimant.

BÉBÉ À SA MAMAN

Maman chérie,
Pour l'an nouveau,
Prends, mon cœur, je t'en prie ;
C'est mon petit cadeau !

UN ENFANT À SON PÈRE

J'arrive joyeux t'offrir mes étrennes,
 Cher petit papa, j'en ai plein mon cœur ;
 Dans ton cœur aussi, je prendrai les miennes :
 Beaucoup nous aimer, voilà le meilleur !

DICTÉES

(Pour le jour de l'An)

I

UNE PETITE FILLE À SA MAMAN

Si le bon Dieu exauce mes prières, tu seras la plus heureuse des mamans, et moi la plus sage et la plus aimante des petites filles, pendant tout le cours de cette nouvelle année. Et maintenant, maman chérie, laisse-moi passer mes petits bras autour de ton cou, et t'embrasser bien fort.

II

UNE ENFANT À SES PARENTS

Cher papa, chère maman, que le bon Dieu vous donne une vie bien longue et bien heureuse, et qu'il m'accorde de devenir si sage et si aimante, que la plus grande partie de votre bonheur naisse surtout de la sagesse et de la tendresse de votre petite fille. Bonne année! et laissez-moi vous embrasser de tout mon cœur.

Rédaction

PREMIÈRE LETTRE D'UN PETIT ENFANT (*garçon ou fille*)

Mes chers Parents,

C'est de tout mon cœur que je vous souhaite une bonne année. Je prie le bon Dieu de vous rendre heureux, mais heureux autant que je vous aime !
 Je vous embrasse bien tendrement.

N...

AUTRE

Mes chers Parents,

Vous savez combien je vous aime. Jugez quel bonheur c'est pour moi de vous souhaiter, non pas une année, mais une longue suite d'années toutes pleines de joie et de contentement. Je veux m'efforcer d'être sage, mais sage autant que vous êtes bons !...
 Je vous embrasse de toute mon âme.

N...

AUTRE

Mes chers Parents,

Si vous saviez combien je suis heureux de vous écrire cette première lettre de bonne année !

Oh ! que le bon Dieu soit touché de mes vœux, et qu'il vous donne bien des joies, bien du bonheur et une bien longue vie !

Tous les jours je dirai ma prière pour cela. Et puis vous verrez comme je serai sage pour vous faire plaisir !

Je vous embrasse aussi fort que je vous aime.

N....

AUTRE

Mes chers Parents,

Quel bonheur pour moi de vous adresser cette première lettre ! Oui, c'est bien de toute mon âme que je vous souhaite une bonne année, que je prie le bon Dieu de vous rendre heureux et de vous conserver toujours à ma si grande affection.

Ma lettre n'est pas longue : ma plume d'apprenti (*ou d'apprentie*) se lasse vite, mais jamais mon cœur ne se lassera de vous aimer.

Je vous embrasse bien fort sur les deux joues.

N...

LETTRE D'UNE PETITE FILLE À SES PARENTS

Chers Parents,

La plus grande éloquence ne vaudrait pas à vos yeux celle de mon petit cœur. Ecoutez donc ce qu'il dicte à ma plume en ce jour pour vous. Père bien-aimé, mère chérie, je vous aime bien tendrement et je n'ai qu'un désir, vous rendre toujours heureux. Je vous donne mes plus doux baisers.

Votre Louise.

COURS MOYEN

Rédaction

UNE PETITE FILLE À SES PARENTS

Chers Parents,

En commençant cette nouvelle année, je me suis adressée à l'Enfant-Jésus, que j'ai été visiter dans sa petite crèche. Je lui ai dit : "Doux Enfant Jésus, je vous supplie de me rendre bien sage, bien appliquée, bien aimante, bien vertueuse, pour que je puisse faire toujours le bonheur de papa et de maman."

J'espère que le petit Jésus aura entendu ma prière, et que toute l'année, il me rendra digne par ma sagesse de votre sollicitude et de votre amour.

Votre petite Marie.

UN ENFANT À SES PARENTS

Mes chers Parents,

À l'aube de ce premier jour de l'an, j'ai cherché dans ma tête quel serait le souhait le plus beau, le plus brillant, le plus agréable que je pourrais former pour vous. Richesses, santé, succès se sont présentés à mon esprit.

Mais, en réfléchissant, j'ai senti que rien de tout cela ne pourrait vous satisfaire, si vous n'aviez, avant tout, l'amour de votre enfant.

Alors, voilà le cadeau que je viens vous offrir, chers parents, c'est toute la tendresse de mon petit cœur avec des promesses bien sincères de sagesse, d'application et de vertu.

Votre petit Charles.

PETITE FILLE À SON PÈRE

Cher papa,

Avoir neuf ans... Ecrire une lettre... souhaiter toute sorte de bonheur à son papa ; voilà trois idées qui voyagent dans ma petite tête depuis plusieurs jours.

Eh bien ! les voilà toutes rangées sur ce papier. C'est déjà quelque chose, mais pas assez cependant, aussi j'y joins toute la tendresse de mon petit cœur qui te dit : "Cher papa, je te souhaite une bonne année."

Je suis bien sage en classe pour contenter mes maîtresses et mon cher petit père. Adieu, cher papa ; reçois avec le vœux du nouvel an les plus tendres baisers de ta fillette.

Jeanne.

Elocution

L'ARAIGNÉE ET L'ABEILLE

"Tu est bien sotte de tant te fatiguer pour chercher ta nourriture, disait une araignée à une abeille diligente. A ta place, avec les ressources dont tu disposes, je voudrais avoir le nécessaire sans le moindre travail. Que ne declares-tu, comme moi, la guerre aux animaux sans défense ? — Tais-toi, infâme scélérate, répliqua l'abeille ; n'es-tu pas honteuse de ne vivre que de la mort d'autrui ! Moi, sans nuire à personne, je sais me suffire. L'homme qui se nourrit de mon miel, me bénit et me prépare ma demeure, tandis qu'il détourne de toi ses regards et ne manque jamais de détruire ta toile meurtrière."

QUESTIONS. — Quel reproche l'araignée adressait-elle à l'abeille ? — Quel conseil lui donne-t-elle ? — Comment lui répondit l'abeille ? — A laquelle des deux donnez vous la préférence ? — Pourquoi ?

Récitation

LE POLICHINELLE DE JEAN

— Qu'as-tu fait, mon bébé, du beau polichinelle

Dont tu tirais souvent la joyeuse ficelle ?

— Maman, je ne l'ai plus. — Comment ! ce gai pantin

Que Noël un matin

Glissa dans ton soulier, tu l'as perdu, cassé ?

Déjà ? — Non, maman, mais à Pierre j'ai pensé ;

Lui, n'a pas de joujoux. Avec une embrassade

J'ai donné mon pantin au petit camarade.

M. ROLLAND.

L'HIVER

Plus de feuillage sur la branche,
Plus d'herbe verte en nos vallons ;
De nos coteaux, la cime est blanche.

Et l'eau frémit sous les glaçons.
Petits oiseaux, pour vous repaître
En vain chercheriez-vous un grain ;
Venez sans crainte à ma fenêtre,
Petits oiseaux, voici du pain.

MALAN

DICTÉES

I

MAISONNEUVE (1642)

En 1640, plusieurs personnes *puissantes* s'étaient *associées* pour fonder, dans l'île de Montréal, une bourgade française, bien *fortifiée* et à l'abri de toute attaque.

En 1642, la petite colonie se rendit à sa destination, et mit pied à terre le 17 mai, à l'endroit appelé depuis la Pointe-à-Callières. La messe y fut *célébrée* par le supérieur des Jésuites.

Monsieur de Maisonneuve en fut le premier gouverneur. C'était un fervent catholique et un grand patriote.

EXERCICES. — Expliquer l'orthographe des mots *puissantes*, *associées*, *fortifiée*, *célébrée*.

II

LA DANSE CHEZ LES SAUVAGES

La danse, chez les *Sauvages* comme chez les *anciens Grecs* et chez la plupart des *peuples enfants*, se mêle à toutes les actions de la vie. On danse pour les mariages, et les femmes font partie de cette danse ; on danse pour recevoir un *hôte*, pour fumer un *calumet* ; on danse pour les moissons ; on danse pour la naissance d'un enfant ; on danse surtout pour les morts. Chaque chasse a sa danse, laquelle consiste dans l'imitation des mouvements, des mœurs et des cris de l'animal dont la poursuite est *décidée* ; on grimpe comme un ours, on *bâtit* comme un castor, on galope en rond comme un *bison*, on bondit comme un chevreuil, on hurle comme un loup, on glapit comme un renard.

CHATEAUBRIAND, *Voyage en Amérique*.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Sauvages* : on désigne sous ce nom les peuples non civilisés, comme ceux qui vivent dans le centre de l'Afrique. — *Anciens Grecs* : ceux qui habitaient autrefois la Grèce, qui fut, un moment, le centre de la civilisation. — *Peuples enfants* : signifie ici, peuples dont la raison, l'intelligence est peu développée, comme chez les enfants. — *Hôte* : indiquer quelques mots dérivés ? (hôtesse, hôtelier, hôtellerie, hospitalier, etc.). — *Calumet* : sorte de pipe en usage chez les sauvages de l'Amérique ; on le fume avec les étrangers en signe de paix. — *Décidée* : justifier l'accord de ce participe passé. — *Bâtit* : allusion aux constructions qu'élevèrent les castors pour s'y loger. — *Bison* : c'est une sorte de bœuf sauvage. — *Chateaubriand* : fit, pendant la Révolution française, un voyage en Amérique, où il étudia les mœurs des sauvages.

Combien y a-t-il de propositions dans la dernière phrase ?

COURS SUPÉRIEUR

Rédaction

LETTRES POUR LE JOUR DE L'AN

Bonne Mère,

Quel bonheur j'éprouve de pouvoir vous exprimer les souhaits que mon cœur forme chaque jour pour vous. Mère bien-aimée, que ne vous dois-je pas ? Ah ! jamais je ne saurai assez vous remercier et vous bénir de toutes les bontés que vous avez pour moi chaque jour !

Comment pourrai-je vous prouver mon amour et ma reconnaissance ? Hélas ! je ne puis souhaiter pour vous que de longs et heureux jours, je ne puis vous promettre que bien peu de choses en retour de ce que vous avez fait pour moi.

Je m'efforcerai de toujours vous rendre heureuse en vous entourant de respect et d'égards, en obéissant promptement à vos moindres désirs, et en étant toujours la petite Julie bien sage et bien appliquée.

Pour me fortifier dans ces bonnes dispositions, je vous prie, bonne maman, de déposer sur mon front un tendre baiser maternel.

Chère Grand'maman,

Votre Victor, qui vous aime tant, est heureux de pouvoir vous le redire aujourd'hui. Je sais bien, bonne grand'maman, que vous m'aimez beaucoup aussi et que vous n'êtes joyeuse que lorsque je suis bien sage.

Eh bien ! je veux que vous soyez toujours joyeuse et, pour cela, votre Victor sera toujours bien obéissant.

Je prie Dieu avec ferveur, afin qu'il ajoute à vos longs jours, de bonnes et paisibles années.

Embrassez votre petit-fils ; c'est le plus grand plaisir que vous puissiez lui faire.

Mon bon Père,

J'accueille avec empressement la venue de ce jour tant désiré de la nouvelle année, qui me fournit l'occasion de vous dire toute ma reconnaissance, tout l'amour que je vous porte.

Ce que je souhaite, c'est que vous soyez heureux.

Je puis, je le sais, contribuer à votre bonheur : aussi je vous promets d'être obéissant et respectueux envers vous, d'écouter vos bons conseils, de bien travailler en classe. Il est si doux d'obéir à son père et de le contenter en étant toujours bien sage ! Je me ferai un plaisir, un devoir, de tenir religieusement ma promesse.

Embrassez, je vous prie, votre fils respectueux et plein de bonnes résolutions.

Bons Parents,

Que je suis heureuse d'être enfin au renouvellement de l'année ! Je voudrais que cette époque revint chaque jour. Il m'est si doux, parents bien-aimés, de vous répéter ce que mon cœur me dicte : que vos existences soient pleines de jours riants !

L'année dernière, à la même époque, vous m'avez dit : " Sois toujours sage, vertueuse, obéissante, là est toute notre joie. "

Et je vous ai promis tout cela, chers parents ; peut-être ai-je quelquefois manqué à mes promesses ; si je l'ai fait, n'en accusez que ma légèreté. Aujourd'hui, comme alors, comme chaque jour, mon cœur vous promet tout pour vous voir satisfaits.

Votre fille aimante et respectueuse.

Elocution, Idées et Grammaire

LECTURES

I

L'EGLISE ET L'ENSEIGNEMENT

Ça été, dès le principe, la gloire de l'Eglise, dépositaire infailible des divins enseignements, de travailler de toutes ses forces à éclairer le monde, à dissiper les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur. Ça été et ce sera son impérissable honneur d'avoir su, partout et toujours, consacrer à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse tout ce qu'elle possède de lumière, d'intelligence, de vertu et de dévouement, depuis que le Fils

de Dieu a fait retentir sur *son berceau* ces remarquables paroles : " *Allez, enseignez toutes les nations* " ; *elle n'a pas failli* à la tâche, et l'histoire est là pour attester ce que les sciences et les lettres, ce que les connaissances humaines, à tous les degrés, *doivent* à cette mère surnaturelle des peuples.

Le peuple *canadien-français*, en particulier, lui est redevable, il est redevable à son clergé et à ses évêques des meilleurs *foyers* d'enseignement *dont* il s'honore, de ses *universités*, de ses *séminaires* et de ses collèges, de ses académies les plus *florissantes*.

MGR BÉGIN,

(Discours pour l'inauguration du monument Bourget, 24 juin 1903.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *Ça* : ne pas confondre avec *ça* signifiant *ici* dans *ça et là*. *Ça été* veut dire *ce a été*, il y a élision de l'*e* dans le pronom *ce* ; on devrait écrire *ç'a été* comme on écrit *c'était*.— *dès le principe* : dès le commencement, le début.— *éclaire* : a ici le sens figuré : la science est comme la lumière des intelligences ; on dit ici *éclaire* pour *instruit*.— *d'avoir su* : quel temps ? passé de l'infinitif du verbe *savoir*. Donnez les temps primitifs et les irrégularités.— *possède* : faites distinguer les temps qui ont l'accent grave de ceux qui ont l'accent aigu.— *son berceau* : à sa naissance, dès sa fondation.— *Allez* : donnez le présent de l'indicatif : Je *vais*, tu *vas*, il *va*, nous *allons*, vous *allez*, ils *vont*.— Le subjonctif présent : que j'*aille*... que nous *allions*... Le futur simple : j'*irai*, tu *iras*, etc.— *elle n'a pas failli* : n'a pas *manqué*.— *doivent* : donnez les temps primitifs. Le participe passé *dû* prend un accent circonflexe au masc. sing. seulement.— *canadien-français* : employé comme adjectif pas de majuscules.— *foyer* : un centre autour duquel rayonne la lumière ou la chaleur ; il est ici au figuré comme le mot *éclaire* ci-dessus.— *dont* : signifie *desquels*, il renferme la préposition *de* et indique toujours un compl. indirect.— *université* : école de hautes études : droit, médecine, théologie.— *séminaires* : collèges où l'on se prépare à l'état ecclésiastique.— *florissantes* : prospères.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

L'histoire est là pour attester ce que les sciences et les lettres doivent à cette mère surnaturelle des peuples.

1^{ÈRE} PROP. Principale : *L'histoire est (présente) là pour attester ce*

2^{ÈME} PROP. Complétive déterminative de *ce* : *que les sciences et les lettres doivent à cette mère surnaturelle des peuples.*

Dans la principale, l'attribut *présente* (ou un équivalent) est sous-entendu, *là* est compl. circ. de *présente*, et *attester*, son compl. indirect ; *présente* où ? *là* ; *présente* pourquoi ? pour attester.

que (antécédent *ce*) compl. dir. de *doivent*.

Après ces remarques l'analyse est facile.

II

ENERGIE ET COURAGE DES PIONNIERS DU LAC SAINT-JEAN

Les débuts du *Lac Saint-Jean* ont été modestes comme les débuts de toute *nouvelle* entreprise où les promoteurs sont laissés à leurs seules ressources, sans l'aide du dehors. *Mais ne doivent-ils pas être vénérés par vous, leurs successeurs*, tous ces hardis pionniers qui pour toute fortune n'avaient que leur cœur *placé au bon endroit*, aidé de deux bons bras *vrillés au torse* ? *Ne devez-vous pas les honorer* ceux qui, bravant tous les dangers, *réagissant* contre tous ceux qui les déconseillaient, sont allés hardiment planter leur petite cabane de *bois rond* au sein de la forêt vierge du Saguenay et du Lac Saint-Jean ? *Ne fallait-il pas*, à tous ces *preux*, une forte dose de courage, une abnégation sans borne, une rude détermination de *vaincre* les obstacles pour aller ainsi *tenter la fortune* loin de tout secours, au sein d'immenses forêts alors complètement inconnues ?

(Le Lac Saint-Jean.— Chronique, avril 1903

EXPLICATIONS ET EXERCICES.— *Lac Saint-Jean* : un trait d'union parce qu'il ne s'agit pas du *saint*, mais de la *région* qui porte le nom de *Lac Saint-Jean*.— *nouvelle* : donnez les cinq formes que peut prendre cet adjectif : *nouvel, nouveau, nouvelle, nouveaux, nouvelles*. Même exercice pour *beau, fou, mou* : deux formes au masculin singulier.— *Mais ne doivent-ils pas être vénérés par vous* : changez le passif en actif : Mais ne devez-vous pas les vénérer, vous leurs successeurs.— *placé au bon endroit* : cette expression signifie un cœur noble, généreux, grand.— *villés en torse* : des bras solides, forts.— *Ne devez-vous pas les honorer* : tournez par le passif : ne doivent-ils pas être honorés par vous ?— *réagissant* : agissant en sens contraire.— *bois rond* : non équarri.— *Ne fallait-il pas à tous ces preux* : Faites disparaître l'impersonnel : Tous ces preux n'avaient-ils pas besoin d'une forte dose ? etc.— *vaincre* : donnez les temps primitifs : je vains, tu vains, il vainc ; je vainquis, etc. ; je vaincrai, etc. ; vainquant, vaincu.— *tenter la fortune* : essayer de faire fortune.

Justifiez l'orthographe des participes passés : *laissés, vénérés, placé, aidé, vrillés, allés, inconnues*.

Donnez l'infinitif présent, le participe présent et le participe passé de tous les verbes de la dictée.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Les débuts du Lac Saint-Jean ont été modestes comme les débuts de toute nouvelle entreprise où les promoteurs sont laissés à leurs seules ressources.

1^{ÈRE} PROP. Principale : *Les débuts du Lac Saint-Jean ont été modestes*

2^{ÈME} PROP. Subordonnée : (comme) *Les débuts de toute nouvelle entreprise (sont modestes).*

3^{ÈME} PROP. Complétive déterminative de *entreprise* : *où les promoteurs sont laissés à leurs seules ressources.*

Les deux premières propositions sont liées par la conjonction *comme*, qui est une conjonction de subordination ; de là le titre de subordonnée à la 2^{ème} proposition.

Où est un pronom conjonctif dont l'antécédent est *entreprise*, il signifie *dans laquelle* ; il est compl. circ. de *laissés*. Les promoteurs sont laissés à leurs seules ressources dans toute nouvelle entreprise.

Le verbe et l'attribut de la subordonnée sont sous-entendus ; la proposition est *elliptique*.

L'analyse ne présente plus de difficulté, après ces remarques.

Récitation

NOTRE DRAPEAU (1)

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,
Leurs grands jours de combat, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière,
Et sur les jours passés répandant ta lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

(1) Le drapeau de Carillon.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
 Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
 Comme au jour du combat, se serrer près de toi !
 Puisse les souvenirs de la tradition sainte,
 En régnant sur leur cœur, garder de toute atteinte
 Et leur langue et leur foi !

OCTAVE CRÉMAZIE.

LE REFRAIN DE L'AIGUILLE

Mignonne petite aiguille,
 Glisse, glisse dans ma main,
 Toi, si fine et si gentille,
 Tu seras mon gagne-pain.
 Avec ta pointe aiguisée,
 Tu peux coudre ou bien broder,
 Reprendre l'étoffe usée,
 Ourler, border, piquer.
 Grâce à toi chacun possède,
 Riche ou pauvre, un vêtement ;
 Si l'on n'avait pas ton aide,
 Comment ferait-on, vraiment ?

X.

Enseignement agricole

Exercices spéciaux pour les écoles rurales

Récitation

LES ÉPIS DU PAUVRE

Moissonneurs, sans plaindre vos peines,
 Cueillez le blé mûr dans les plaines,
 Le blé, notre bien le plus cher.
 Ce grain d'or, sous sa pâle écorce,
 C'est le germe de notre force,
 C'est notre sang et notre chair.

Pour le pauvre, en liant la gerbe,
 Laissez quelques épis dans l'herbe ;
 Qu'il glane un peu de ce bon grain.
 Puissions-nous, dans un champ prospère,
 Voir tous les fils du même père
 Unis autour du même pain.

LAPRADE

LE MATIN

Le matin au soleil a rendu son empire ;
 Tout s'éveille et tout rit à sa fraîche clarté
 Quand avec la lumière il répand la beauté,
 " C'est Dieu que je crois voir sourire,
 " Dans sa grâce et dans sa bonté."

Mme TASTU.

DICTÉES

I

L'ÉGLISE

Quand Notre-Seigneur était sur la terre, il instruisait les hommes de leurs devoirs. Mais avant de remonter au ciel, il chargea ses apôtres et leurs successeurs de continuer à instruire les hommes.

L'ensemble de tous les chrétiens forme ce qu'on appelle l'*Eglise*.

Le pape est le chef de l'Eglise visible. Il faut l'écouter et croire ce qu'il enseigne, parce qu'il parle au nom du bon Dieu.

Au-dessous du pape se trouvent les évêques pour lui aider dans le monde entier.

Et enfin au-dessous des évêques, sont les curés et les simples prêtres qui, eux aussi, représentent le bon Dieu.

II

HYGIÈNE

Nous avons le devoir d'être prudent, de ne pas nous exposer inutilement ni à un accident, ni à la maladie ; nous devons, en particulier, suivre les règles de l'hygiène.

L'hygiène ordonne d'entretenir son corps dans un parfait état de propreté, de changer assez fréquemment de linge, de brosser ses vêtements, d'aérer et de nettoyer sa maison. Elle ordonne encore d'être sobre, d'être tempérant. Celui qui mange avec excès, sans compter qu'il agit de façon honteuse, s'assure une indisposition d'abord, et, pour plus tard, des maladies longues, douloureuses, et parfois mortelles. Quant à l'ivrogne, en laissant " au fond des verres " sa raison et sa dignité, il se dégrade, et, de plus, il se prépare pour l'avenir des maladies bien plus terribles encore que celles que la gourmandise engendre. Celui qui s'enivre fréquemment, ou qui seulement a coutume de boire chaque jour de l'alcool, devient alcoolique ; la phtisie, le cancer le tuent à moins qu'il ne devienne criminel ou fou. *Ne buvez jamais de liqueurs alcooliques*'

III

TRAVAUX CHAMPÊTRES

J'ai labouré mes terres. J'ai engraisé mon bétail. J'ai pansé mes chevaux. J'ai remis en bon état mes instruments de culture. J'ai établi l'ordre dans ma ferme. J'ai tondus mes moutons. J'ai vendu leur laine. J'ai rentré mes foin. J'ai moissonné mes blés. J'ai rempli chaque jour ma tâche et je n'ai jamais remis la besogne au lendemain.

EXERCICE. — 1° Changer oralement le texte précédent en employant la deuxième personne du singulier : *Tu as labouré tes terres. Tu as engraisé ton bétail*, etc. ; 2° puis en employant la deuxième personne du pluriel : *Vous avez labouré vos terres. Vous avez engraisé votre bétail*, etc...

ELOCUTION. — Avec quoi peut-on labourer ses terres ? — Comment peut-on engraisser le bétail ? — Qu'est-ce que panser un cheval ? — Nommer divers instruments de culture. — Indiquer les différentes parties d'une ferme. — Pourquoi tondre les moutons ? — Que fait-on avec la laine des moutons ? — A quelle époque coupe-t-on le foin ? — A quelle époque moissonne-t-on le blé ? — Qu'arriverait-il parfois si l'on remettait sa tâche au lendemain ?

Lectures en classe

UNE ENFANT CHARITABLE

C'était l'hiver dernier, la veille du jour de Noël. Mariette se rendait en classe, accompagnée de son grand frère, qui la précédait en jetant par-ci, par-là des boulets de neige qui n'atteignaient personne.

L'enfant grelottait, malgré les chauds vêtements dont elle était couverte, car il gelait très fort et la neige tombait à gros flocons ; cependant elle était bien heureuse, ne pensant pas à la froidure, mais au petit soulier que le soir elle allait mettre près de la cheminée ! petit soulier qu'elle retrouverait le lendemain remplis de bonnes choses et accompagné d'un joli cadeau, car sa maman lui avait dit : " Tu as été bien sage, tu seras récompensée."

Tout à coup, au détour du chemin, Mariette voit une petite fille ayant à peu près son âge ; mais quelle différence avec elle ! ses vêtements légers sont en lambeaux, ses souliers sont en mauvais état et découvrent ses pieds ; ses petites mains sont bleues par le froid ; Mariette la regarde, et à ce moment la pauvre dit presque tout bas : " Oh ! que j'ai faim !..." La petite écolière ne répond rien ; mais, sans que son frère se doute du sacrifice qu'elle va faire, elle ouvre son panier, y prend la moitié de son diner et le glisse dans les mains de l'inconnue qui, toute tremblante, dit merci à sa petite bienfaitrice.

Mariette eut faim pendant une partie de la journée, mais plusieurs fois elle entendit dans son petit cœur une voix bien douce qui lui sembla être celle du petit Jésus, et cette voix disait : " C'est très bien ce que tu as fait, je suis content de toi."

L'ÉPI DE BLÉ ET LE CHARDON

Un bon paysan aux cheveux argentés par l'âge se promenait un jour, avec son petit-fils, dans un champ de blé au temps de la moisson.

Il raillait doucement les moissonneurs, leur disant qu'ils n'étaient tous que des enfants en comparaison de lui, qui avait vu soixante moissons et plus.

Alors un des moissonneurs lui tendit sa faucille, et le vieillard la prit et coupa sa javelle allègrement comme s'il avait été un jeune homme. Sur quoi les moissonneurs se mirent à pousser des cris de joie et à aiguïser leurs faucilles en son honneur.

Mais le petit-fils dit à son grand-père :

— Mon grand-père, d'où te vient une si verte vieillesse ?

Et le vieillard lui répondit :

— Mon fils, je me suis, dès mes jeunes ans, habitué à me confier en Dieu, dans les bons comme dans les mauvais jours, c'est ce qui fait que j'ai gardé mon courage. J'ai rempli assidûment ma tâche, j'ai bien travaillé. Ainsi, Dieu aidant, j'ai conservé la vigueur de mon corps ; je me suis tenu en paix avec les hommes, j'ai eu la tranquillité du cœur, et, les années passant, la grâce de Dieu a affermi et consolidé en moi tous les bons sentiments. Fais comme moi, mon fils, et ta vie ressemblera à la mienne ; elle sera comme une belle gerbe que le Seigneur se réserve pour la serrer dans son grenier.

— Mais, grand-père, à quoi compares-tu une mauvaise vieillesse ?

Le vieillard prit son bâton, et montra à son petit-fils un chardon qui croissait au bord du chemin :

— Tu vois, c'est ici l'image d'une vieillesse stérile et malheureuse. Ce chardon demeure solitaire, personne n'y prend garde ; sa tête grise est le jouet des vents, qui seront seuls à s'emparer de sa graine nuisible.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse, énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

19. Comptez de 5 en 5 jusqu'à 100. Faites l'inverse de 100 à zéro.
20. Deux fois 5 ? 3 fois 5 ? 4 fois 5 ? 5 fois 5 ? Ainsi de suite jusqu'à 20 fois 5 ?
21. Faites l'inverse : 5 fois 20 ? 5 fois 19 ? 5 fois 18. Ainsi de suite jusqu'à 5 fois 2 ?
22. Cinq en 5 ? 5 en 10 ? 5 en 15 ? Ainsi de suite jusqu'à 5 en 100 ?
23. Partant de 1, comptez par 5 jusqu'à 101. Partant de 101, faites l'inverse.
24. Partant de 2, comptez par 5 jusqu'à 102. Partant de 102, faites l'inverse.
25. Partant de 3, comptez par 5 jusqu'à 103. Partant de 103, faites l'inverse.
26. Partant de 4, comptez par 5 jusqu'à 104. Faites l'inverse, comptant de 104.
27. 5 en 5 ? 5 en 6 ? 5 en 7 ? 5 en 8 ? Ainsi de suite jusqu'à 5 en 104 ?

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

15. Dans une famille, le père gagne \$1.25 par jour, la mère \$0.50 et le fils \$0.65 : quel est le gain de cette famille en 6 jours ? Rép. \$14.40.
16. Si j'avais \$125.75 de plus, j'aurais \$518.97 : quelle somme ai-je ? Rép. \$393.22.
17. Quel est le nombre qui, multiplié par 48, donne 1824 ? Rép. 38.
18. Si je gagnais \$40 de plus par an, je pourrais dépenser \$0.90 par jour et il me resterait \$71.50 au bout de l'année : quel est mon gain annuel ? Rép. \$360.
19. Un marchand a retiré \$45 d'une pièce de mérinos qu'il a vendue \$0.60 la verge : on demande combien il avait payé cette pièce d'étoffe et combien elle contenait de verges, sachant qu'il a gagné \$0.05 par verge. Rép. \$41.25, et 75 verges.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

10. Un terrain est divisé en deux parties inégales dont la différence est de 68 acres 3 vergées. Les $\frac{5}{7}$ de la première partie égalent les $\frac{3}{8}$ de la seconde. On demande le prix et la superficie du terrain entier ainsi que le prix et la superficie de chacune des parties, sachant que l'acre vaut \$124.
11. Deux ouvrières travaillent ensemble. La première gagne par jour $\frac{1}{3}$ de plus que la deuxième ; au bout d'un certain temps, la première, qui a travaillé 8 jours de plus que la deuxième, a reçu \$22.40 et la deuxième \$12. Combien chacune a-t-elle travaillé de jours et combien a-t-elle gagné par jour ?

12. Un entrepreneur emploie des ouvriers dans deux chantiers différents ; dans l'un, il occupe 42 ouvriers pendant 30 jours ; dans l'autre, 35 ouvriers pendant 24 jours. Le salaire d'un ouvrier du second groupe est les $\frac{10}{13}$ de celui d'un ouvrier du premier. On demande quel est le salaire quotidien de chacun des ouvriers de chaque groupe, la somme totale payée par l'entrepreneur étant de \$2478.

13. A et B, travaillant ensemble, commencent un ouvrage le lundi matin ; le mercredi au soir ils en ont fait les $\frac{7}{10}$; alors A abandonne l'ouvrage et B, travaillant seul, le complète en 9 jours. Combien de jours chacun aurait-il mis à faire tout l'ouvrage ?

14. A ferait autant d'ouvrage en 1 heure que B en $1\frac{1}{2}$ heure, et B ferait dans 1 heure 2 fois ce que ferait C. Si A, B et C, travaillant de concert, mettent 6 jours à faire un certain ouvrage, combien de jours chacun d'eux mettrait-il seul à faire le même ouvrage ?

Solutions :

10. Appelons la première A et la deuxième B ; alors $\frac{5}{7}$ de A = $\frac{8}{9}$ de B ; $\frac{1}{7}$ de A = $\frac{8}{9 \times 5}$ de B ; $\frac{7}{7}$ de A, ou tout simplement A = $\frac{8 \times 7}{9 \times 5} = \frac{56}{45}$ de B. Si A = $\frac{56}{45}$ de B et B = $\frac{45}{45}$ de B, les deux = $\frac{56}{45}$ de B + $\frac{45}{45}$ de B = $\frac{101}{45}$ de B, et la différence entre les deux égale $\frac{56}{45}$ de B moins $\frac{45}{45}$ de B = $\frac{11}{45}$ de B.

Ainsi $\frac{11}{45}$ de B, ou la différence entre les deux = 68 acres 3 vergées ;

$\frac{1}{45}$ de B = (68 acres 3 vergées) \div 11, et $\frac{45}{45}$ de B = $\frac{(68 \text{ acres } 3 \text{ vergées}) \times 45}{11}$
= 281 acres 1 vergée, la superficie de la seconde partie.

$\frac{56}{45}$ de B = A ; alors A = $\frac{(68 \text{ acres } 3 \text{ vergées}) \times 56}{11} = 350$ acres, la première partie. La superficie du terrain entier = 350 acres + 281 acres 3 vergées = 631 acres 1 vergée.

350 acres à \$124 = \$43400, le prix de la première partie ;

281 acres 1 vergée à \$124 l'acre = \$34875, prix de la seconde partie ;

\$43400 + \$34875 = \$78275, le prix du terrain entier.

Autre solution : Supposons que les $\frac{5}{7}$ de la première partie soient de 40 acres, alors les $\frac{8}{9}$ de la seconde partie = 40. Nous avons pris 40 parce que c'est le plus petit nombre divisible exactement par 5 et 8.

Si $\frac{5}{7} = 40$, $\frac{7}{7} = 40 \times \frac{7}{5} = 56$; d'après cette supposition, la première partie serait 56 acres ;

Si $\frac{8}{9} = 40$, $\frac{9}{9} = 40 \times \frac{9}{8} = 45$; la seconde partie serait 45 acres, d'après la supposition.

Les deux parties seraient donc = 56 acres + 45 acres = 101 acres ; la première partie = $\frac{56}{101}$ du terrain entier ; la seconde = $\frac{45}{101}$ du terrain entier.

La différence entre les deux parties, 68 acres 3 vergées = la différence entre $\frac{56}{101}$ et $\frac{45}{101}$ du terrain entier = $\frac{11}{101}$ du terrain entier.

Si $\frac{11}{101}$ du terrain entier = 68 acres 3 vergées, $\frac{101}{101}$, ou le terrain entier = $\frac{68 \text{ a. } 3 \text{ v.} \times 101}{11} = 631$ acres 1 vergée.

$\frac{56}{101}$ de 631 acres 1 vergée = 350 acres, la première partie.

$\frac{45}{101}$ de 631 acres 1 vergée = 281 acres 1 vergée, la seconde partie. Etc., etc.

11. Ce que la première ouvrière gagne = $\frac{4}{3}$ de ce que la deuxième gagne.
 $\$22.40 = \frac{4}{3}$ de ce que la deuxième aurait reçu si elle avait travaillé le même nombre de jours que la première ; $\frac{1}{3}$ de ce qu'elle aurait reçu $\frac{\$22.40}{4}$;
 $\frac{3}{4}$, ou tout ce qu'elle aurait reçu $\frac{\$22.40 \times 3}{4} = \16.80 . Si les deux avaient été

payées au même taux, la première aurait reçu $\$16.80$ et la seconde $\$12$; mais la première a travaillé 8 jours de plus que la deuxième ; la différence entre $\$16.80$ et $\$12$, c'est-à-dire, $\$4.80$, représente donc le salaire de 8 jours de travail, au taux journalier de la seconde. $\$4.80 \div 8 = \0.60 , ce que la deuxième reçoit par jour. La première reçoit $\frac{1}{3}$ de plus que $\$0.60 = \0.80 .

$\$22.40 \div \$0.80 = 28$ jours, le nombre de jours que la première a travaillé.
 $\$12 \div \$0.60 = 20$ jours, le nombre de jours que la deuxième a travaillé.

12. En supposant que les ouvriers du premier groupe reçoivent $\$1$ par jour, les 42 ouvriers recevront pour les 30 jours de travail $42 \times 30 \times \$1 = \1260 . Les ouvriers du deuxième groupe recevront $\frac{10}{13}$ de $\$1$ par jour ;

Les 35 ouvriers de ce groupe recevront, pour les 24 jours qu'ils ont travaillé, $35 \times 24 \times \frac{\$10}{13} = \$646\frac{2}{13}$.

Les deux groupes recevront $\$1260 + \$646\frac{2}{13} = \$1906\frac{2}{13}$, d'après la supposition que les ouvriers du premier groupe recevraient $\$1$ par jour et ceux du deuxième groupe $\frac{10}{13}$ de piastre par jour. Mais la somme payée a été de $\$2478$; chaque ouvrier du premier groupe recevra autant de fois $\$1$ qu'il y a de fois $\$1906\frac{2}{13}$ dans $\$2478$. $\$2478 \div \$1906\frac{2}{13} = 1.30$ fois ; donc les ouvriers du premier groupe recevront $\$1.30$; les ouvriers du deuxième groupe recevront $\frac{10}{13}$ de $\$1.30 = \1.00 .

13. Au bout de 3 jours il y a $\frac{7}{16}$ de l'ouvrage de fait ; il reste donc $\frac{9}{16}$ — $\frac{7}{16} = \frac{2}{16}$ de l'ouvrage à faire. B fait ces $\frac{9}{16}$ en 9 jours ; il fait $\frac{1}{16}$ en 1 jour et il fait $\frac{10}{16}$ en 16 jours, le temps que mettrait B, travaillant seul.

B fait $\frac{1}{16}$ par jour ; dans les jours qu'il a travaillé avec A, il doit avoir fait $\frac{1}{16} \times 3 = \frac{3}{16}$; pendant les trois premiers jours, A et B ont fait $\frac{7}{16}$ de l'ouvrage, mais de cette quantité, B en a fait les $\frac{3}{16}$, il s'ensuit que A a fait le reste : c'est-à-dire, $\frac{7}{16} - \frac{3}{16} = \frac{4}{16} = \frac{1}{4}$ en 3 jours ; si $\frac{1}{4} = 3$ jours, $\frac{1}{4} = 3$ jours $\times 4 = 12$ jours, le temps que A mettrait en travaillant seul.

14. Représentons par 1 ce que C fait dans 1 heure ; alors 2 représentera ce que B fait, et 3 ce que A fait, et 6 ce que A B et C, travaillant ensemble, font dans le même temps. Si A B et C travaillent ensemble pendant 1 heure, et qu'on divise l'ouvrage fait pendant ce temps en 6 parties égales, on trouve que C a fait 1 partie, c'est-à-dire, $\frac{1}{6}$ du tout ; que B a fait 2 parties, c'est-à-dire, $\frac{2}{6}$ du tout ; que A a fait 3 parties, c'est-à-dire, $\frac{3}{6}$ du tout.

Tout l'ouvrage ayant été fait en 6 jours, C se trouve à avoir fait $\frac{1}{6}$ de l'ouvrage dans ce temps ; pour faire tout l'ouvrage il prendrait $6 \times 6 = 36$ jours. B se trouve à avoir fait $\frac{2}{6} = \frac{1}{3}$ de l'ouvrage en 6 jours, il prendrait $6 \times 3 = 18$ jours. A se trouve à avoir fait $\frac{3}{6} = \frac{1}{2}$ de l'ouvrage en 6 jours, il prendrait $6 \times 2 = 12$ jours.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

77. Dix ouvriers employés au pavage d'une rue faisaient 50 verges en 8 jours, en travaillant 9 heures par jour. Après 3 jours, 2 d'entre eux tombent malades. Combien de jours mettront les autres à terminer l'ouvrage, s'ils réduisent à 7 le nombre des heures de travail par jour, après le départ des deux premiers ouvriers ?

78. Divisez \$41200 entre trois personnes, de manière que la part de la première soit à celle de la deuxième comme 4 est à 5, et la part de la deuxième à celle de la troisième comme 7 est à 8.

79. Deux pièces de terre de la même surface, mais de valeur différente, ont coûté ensemble \$12036.50. On demande le prix de l'arpent de chaque terrain, sachant que 8 arpents du premier coûtent autant que 11 arpents du second. On sait d'ailleurs que la surface totale des deux propriétés est de 724 arpents.

80. Une personne qui avait acheté, à raison de \$65.70 l'arpent, une propriété de 288 verges de périmètre l'a revendue \$0.25 la verge carrée. Combien a-t-elle gagné pour cent sur cet achat ? et combien en tout ?— On sait d'ailleurs que la largeur de la propriété est le cinquième de la longueur.

Solutions :

77. L'ouvrage doit être fait dans 8 jours ; au moment où les 2 ouvriers tombent malades, c'est-à-dire au bout de 3 jours, il y a $\frac{3}{8}$ de l'ouvrage de fait ; il reste donc $\frac{5}{8}$ à faire. L'ouvrage complet étant de 50 verges, ce qui reste à faire est donc $\frac{5}{8}$ de 50 verges = $\frac{250}{8}$ ou $\frac{125}{4}$ de verge. La question peut maintenant se poser de la manière suivante :

10 ouv. travaillant 9 hres par jour en 8 jours font 50 verges
 8 " " " 7 " " " " ? " feront $\frac{125}{4}$ de verges.

$$\frac{8 \times 10 \times 9 \times 8}{8 \times 7 \times 50 \times 4} = 8\frac{1}{28} \text{ jours. Rép.}$$

78. Si la première personne reçoit \$4, la 2e, recevra \$5, mais comme la 3e est à la 2e comme 8 à 7, il s'ensuit que la 3e recevra $1\frac{1}{7}$ fois ce que la 2e doit recevoir, c'est-à-dire $1\frac{1}{7}$ fois \$5 = $\frac{40}{7}$ = \$5 $\frac{5}{7}$.

Les trois personnes recevront \$4 + \$5 + \$5 $\frac{5}{7}$ = \$14 $\frac{5}{7}$.

Autant de fois \$41200 contiendra \$14 $\frac{5}{7}$, autant de fois la 1ère recevra \$4, la 2e, \$5 et la 3e \$5 $\frac{5}{7}$.

$(41200 \times 4) \div \$14\frac{5}{7} = \11200 . La part de la première personne.

$(41200 \times 5) \div \$14\frac{5}{7} = \14000 . La part de la deuxième personne.

$(\$41200 \times 5\frac{5}{7}) \div \$14\frac{5}{7} = \$16000$. La part de la troisième personne.

79. Si le prix du terrain qui coûte le moins cher est de \$1 l'arpent, 11 arpents de ce terrain coûtent \$11, ce qui sera le prix de 8 arpents du second terrain. Il est donc évident que l'argent doit être divisé en proportion des nombres 8 et 11 ; donc sur une somme de \$19 il y aura \$8, ou $\frac{8}{19}$ du tout pour le terrain de qualité inférieure et \$11 ou $\frac{11}{19}$ du tout pour celui de qualité supérieure.

$\frac{8}{19}$ de \$12036.50 = \$5068, le prix du terrain inférieur ;

$\frac{11}{19}$ de \$12036.50 = \$6968.50, le prix du terrain supérieur.

Il y avait en tout 724 arpents. Il y avait donc $724 \div 2 = 362$ arpents de chaque espèce de terrain.

\$5068 \div 362 = \$14, prix de l'arpent de terrain de qualité inférieure.

\$6968.50 \div 362 = \$19.25, prix de l'arpent de terrain de qualité supérieure.

80. Le périmètre étant de 288 verges, la somme de la longueur et de la largeur est de $288 \div 2 = 144$ verges ; dans cette somme de 144 verges, la longueur et la largeur sont dans la proportion de 5 à 1 ; dans chaque 6 verges, 5 verges appartiendront à la longueur et 1 verge à la largeur ; en d'autres termes $\frac{5}{6}$ de 144 verges = 120 verges = la longueur ; $\frac{1}{6}$ de 144 = 20 verges = la largeur.

La surface du terrain = 120 verges \times 24 = 2880 verges. Dans un arpent carré il y a 3600 verges. $2880 \div 3600 = .8$ d'un arpent, la surface du terrain en arpents. \$65.70 \times .8 = \$52.56, le prix payé pour le terrain.

$2880 \times \$0.25 = \720 , le prix de vente du terrain.

$\$720 - \$52.56 = \$667.44$, le bénéfice.

Sur \$52.56 le profit a été de \$666.44 sur \$1, il sera de $\$667.44 \div 52.56 = \$12.12 +$, le profit pour \$1, c'est-à-dire 1212 + %. Rép.

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

1. Trouvez une fraction, sachant que le dénominateur dépasse de deux unités le triple du numérateur et que si on ajoute 3 aux deux termes, la nouvelle fraction est équivalente à $\frac{2}{5}$.

2. Trouvez un nombre de 3 chiffres sachant que ces 3 chiffres sont consécutifs et que le chiffre des centaines est double du chiffre des unités.

3. Un marchand de grains a acheté une certaine quantité de blé ; il en a revendu le $\frac{1}{3}$ à 7% de bénéfice, la moitié à 14% de bénéfice et le reste à 3 $\frac{1}{2}$ % de perte. Il a réalisé un gain de \$400. Combien lui avait coûté le blé ?

4. Une personne place les $\frac{1}{4}$ de son capital à 3% et le reste à 5%. Si son capital diminué de \$720 était placé à 4%, le revenu annuel de la personne serait augmenté de \$19. Quel est le capital ?

Solutions :

1. Soit x le numérateur ; $3x + 2$ le dénominateur et $\frac{x}{3x + 2}$, la fraction.

$\frac{x + 3}{3x + 2 + 3} = \frac{x + 3}{3x + 5} = \frac{2}{5}$. Multipliant l'équation par $15x + 25$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a : $5x + 15 = 6x + 10$, d'où $5x - 6x = 10 - 15$; $-x = -5$; $x = 5$, le numérateur ; $3x + 2 = (3 \times 5) + 2 = 17$, le dénominateur. La fraction est donc $\frac{5}{17}$. Rép.

2. Soit x le chiffre des unités, alors $x + 1$, le chiffre des dizaines et $x + 2$, le chiffre des centaines. Mais le chiffre des centaines est double du chiffre des unités.

Donc 2 fois le chiffre des unités ou $2x = x + 2$, d'où $2x - x = 2$; $x = 2$, le chiffre des unités. $2 + 1 = 3$, le chiffre des dizaines ; $2 + 2 = 4$, le chiffre des centaines. Le nombre est 432.

3. Soit $6x$ la quantité. Il a vendu $2x$ à 7% de bénéfice; $3x$ à 14% de bénéfice et x à 3½% de perte.

$\frac{14x}{100}$ le bénéfice sur le tiers;

$\frac{42x}{100}$ le bénéfice sur la moitié;

$\frac{7x}{200}$ la perte sur le reste.

$$\frac{14x}{100} + \frac{42x}{100} - \frac{7x}{200} = \$400$$

Multipliant toute l'équation par 200, on a :

$$28x + 84x - 7x = 80000$$

$$\text{d'où } 105x = 80000$$

$$x = \frac{80000}{105}$$

$$6x = \frac{80000 \times 6}{105} = \$4571\frac{2}{3}. \text{ Rép.}$$

4. Soit $4x$ le capital; $3x$, les $\frac{3}{4}$ du capital et x le reste.

$3x \times \frac{3}{100} = \frac{9x}{100}$, le revenu des $\frac{3}{4}$ du capital.

$x \times \frac{5}{100} = \frac{5x}{100}$, le revenu du reste.

$\frac{9x}{100} + \frac{5x}{100} = \frac{14x}{100}$, le revenu total.

$4x - \$720$, le capital diminué de \$720.

$(4x - \$720) \frac{4}{100} = \frac{16x - \$2880}{100}$, le revenu à 4% du capital diminué de \$720.

$$\frac{16x - 2880}{100} = \frac{14x}{100} - 19;$$

Multipliant l'équation par 100, on a :

$$16x - 2880 = 14x + 1900$$

$$\text{d'où } 16x - 14x = 2880 + 1900$$

$$2x = 4780$$

$$x = 2390$$

$$4x = 2390 \times 4 = \$9560 \text{ Rép.}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.— En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire, à chaque problème, la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

L'ellipse. — L'ellipse est une courbe plane fermée, telle que la somme des distances de chacun de ses points à deux points intérieurs fixes, nommés foyers, est constante.

Axes de l'ellipse. — Le plus grand diamètre de l'ellipse s'appelle le *grand axe*; le plus petit diamètre, le *petit axe*.

Circonférence de l'ellipse. — Le périmètre de l'ellipse est égal au produit de la racine carrée de la demi-somme des carrés du grand et du petit axes et 3.1416.

EXEMPLE.— Soit une ellipse dont les deux axes sont 4 et 6.

La somme des carrés des axes = $4^2 + 6^2 = 52$.

La demi-somme des carrés des axes = $52 \div 2 = 26$.

La racine carrée de la demi-somme des carrés des axes est la racine carrée de 26 = 5.099.

Le produit de 5.099 et 3.1416 = $5.099 \times 3.1416 = 16.019 +$. Rép.

Surface de l'ellipse.— La surface de l'ellipse est égale au produit du grand axe, du petit axe et de .7854.

EXEMPLE.— Soit une ellipse dont le grand axe est 6 pieds, et le petit axe 4 pieds. La surface = $6 \times 4 \times .7854 = 18.8496$. Rép.

119. Quel est le périmètre d'une ellipse dont les axes ont 15 pouces et 10 pouces ? Rép. 80.095.

120. Quel est le périmètre d'une ellipse dont les axes ont 70 et 50 pieds ? Rép. 191.094.

121. Quel est le périmètre d'une ellipse dont les axes ont 24 et 20 chaînes ? Rép. 69.397.

122. Quelle est la surface d'une ellipse dont les axes ont 80 et 60 chaînes ? Rép. 376.992 acres.

123. Quelle est la surface d'un champ en forme d'ellipse dont les axes ont 92 et 78 perches ? Donnez la réponse en acres, etc. Rép. 35 acres, 0 vergée, 36 perches, 0 verge, 8 pieds, 39.8016 pouces.

124. La surface d'une ellipse est de 6.2832 pieds et son petit axe a 2 piels. Quelle est la longueur du grand axe ? Rép. 4 pieds.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION

8. Un bois forme un triangle de 700 verges de base sur 524 verges de hauteur. Quelle est en arpents la surface de ce bois ? Rép. 50 arpents, 94 perches, 4 toises.

9. Quelle est la hauteur d'un triangle dont la surface est de 15 pouces et la base 5 pouces. Rép. 6 pouces.

10. Quelle est la base d'un triangle dont la surface est de 180 pieds et la hauteur 5 verges ? Rép. 8 verges.

TENUE DES LIVRES

PARTIE SIMPLE

Quatrième série d'opérations

QUÉBEC, 26 mars 18...—Commencé mon commerce avec espèces, \$6200.—**26.** Acheté de T. Smith au comptant, 800 brls farine, à \$6, \$4800.—**27.** Vendu à T. Prince, au comptant, 500 brls farine, à \$6, \$3000.—**28.** Acheté de M. Boucher, au comptant, 2000 ms blé, à 45¢, \$900 ; 4000 ms avoine, à 50¢, \$2000.—**29.** Vendu à F. Robert, au comptant, 200 brls farine, à \$6.25, \$1250.—**29.** Vendu à Geo. Vincent, au comptant, 60 brls farine, à \$5.75, \$345 ; 200 ms blé, à 50¢, \$100.—**30.** Acheté de Art. Caron, au comptant, 200 brls farine, à \$5.50, \$1100.—**30.** Vendu à P. Masson, au comptant, 240 brls farine, à \$5.75, \$1380.—**31.** Vendu à Th. Grace, au comptant, 4000 ms avoine, à 53¢, \$2120 ; 1800 ms blé, à 48¢, \$864.—**31.** Payé salaire du commis, pour la semaine finissant le 31 mars, \$10.

Questions analogues à celles qui se trouvent à la suite de la deuxième série d'opérations.

<i>Livre de Caisse</i>			<i>Dr</i>	<i>Cr</i>
			Sommes reçues	Sommes payées
1903				
Mars	26	A (<i>nom de l'élève</i>) placement	6200	
"	26	Par facture 1,		4800
"	27	A L. de V.	3000	
"	28	Par facture 2,		2900
"	29	A L. de V.	1250	
"	29	A L. de V.	445	
"	30	Par facture 3,		1100
"	30	A L. de V.	1380	
"	31	A L. de V.	2984	
"	31	Par salaire du commis au 31 mars		10
"	31	Par Balance		6449
			15259	15259
Avril	1	A Balance	6449	

LIVRE DE VENTES DE LA QUATRIÈME SÉRIE

Québec, 17 mars 1903

			Au comptant	A crédit
1903				
Mars	27	T. Prince 500 brls farine à \$6.....	3000	
"	29	F. Robert 200 brls farine à \$6.25.....	1250	
"	29	Geo. Vincent 60 brls farine à \$5.75..... \$ 345 200 ms blé à \$0.50..... 100	445	
"	30	P. Masson 240 brls farine à \$5.75.....	1380	
"	31	Th. Grace 4000 ms avoine à \$0.53 \$ 2120 1800 " blé à \$0.48. 864	2984	

LANGUE ANGLAISE

DICTATION

PART II. SELLING THE WHITE RABBIT

About ten years after this adventure, Lord Pelham noticed in a certain street in London a handsomely lighted jeweller's shop. He caught sight of the jeweller's face, and it struck him that he had seen it somewhere before. After thinking over it for some time, he felt certain that this jeweller was no other than the man who had sold him the white rabbit long ago, at the side of the shady road. He entered the shop, and asked to see some jewels; and the first word the jeweller spoke convinced him that he was not mistaken in his idea.

Next day he took a little basket in his hand, and returned to the shop. "Do you want to buy a white rabbit?" he said to the jeweller. The man stared, looked thunderstruck, but said nothing. Lord Pelham went on: "I am sure you will buy my white rabbit," and pointed a pistol at him.

The jeweller was terrified, not so much by the pistol as by his guilty conscience. "Name your price, my Lord," he cried, trembling. "Fifteen hundred guineas, principal and interest," replied Lord Pelham. The jeweller at once wrote a cheque for the amount.

J. AHERN.

Le Drame éternel

Un beau livre, c'est celui du chanoine G. Breton, intitulé : *Le drame éternel. Essai doctrinal sur la messe.*

Nous en citons le passage suivant :

"Dans la plupart des églises, surtout dans les cités populeuses, l'aurore du "Soleil de justice" se lève bien avant le jour. Une petite cloche envoie dans la nuit un appel discret, mais toujours entendu, à des servantes, à de pauvres mères de famille, qui ne veulent pas commencer leur rude journée sans avoir écouté le doux murmure de ces formules sacrées de la messe, dont leur âme recueille sans les comprendre, le plus pur arôme. Elles se hâtent à travers les rues silencieuses comme si "le Maître les attendait;" elles entrent dans la maison de Dieu et gagnent sans embarras leur place accoutumée, car elles sont chez elles et elles le savent. Perdues dans l'ombre d'où elles n'aperçoivent que le prêtre et l'autel vaguement éclairés, leur prière s'épanche d'un cœur uni à Dieu, naïve, confiante, ininterrompue. Après avoir, durant une demi-heure, reposé leur âme sur le Cœur de Jésus-Christ, elles retournent à la peine. La vie de ces humbles femmes n'obtiendra jamais un regard du monde, et pourtant qui pourrait dire la grandeur de leur œuvre parce qu'elles entendent la messe chaque jour, et que leur travail accompli pour l'amour de Notre-Seigneur est une prière? Leur action s'étend bien au delà de l'étroit espace où les confine leur labeur quotidien : elle est universelle, infinie, si l'on peut dire, comme la bonté de Dieu qui exauce leurs plus secrets désirs. Les hommes qui paraissent avec éclat sur la scène du monde, s'ils ne prient pas, ne sont que des figurants. Les véritables acteurs de l'histoire, les ouvriers du progrès, ceux qui propagent le règne de Dieu et de la justice, ce sont les humbles qui prient en travaillant et qui appellent par leurs prières, sur les entreprises et les efforts de ceux mêmes qui ne songent pas à les demander, les bénédictions de Dieu."

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le Noël des Enfants

Il est né dans une étable,
Une nuit, par les temps froids,
Pour nous rendre supportable
La misère sous nos toits.

Il voulut, dans une crèche
Dormir sa première nuit,
Pour qu'un peu de paille sèche
Nous parût un meilleur lit.

Il voulut, lui que des Anges
Fêtaient par de divins chants,
Apparaître dans ses langes
Aux pauvres bergers des champs.

Et par ce touchant mystère
Rendre visible à nos yeux
Que les humbles de la terre
Sont les plus grands dans les cieus.

Jésus, qui ne veut des hommes
Que l'innocence et la foi,
Petits enfants que nous sommes,
Sommes-nous petits pour toi ?

L'Eglise n'est l'ennemie ni de la science ni de l'instruction (1)

L'Eglise, ennemie de la science et de l'instruction ! Ah ! sans doute, elle est la vigilante gardienne du dogme révélé ; mais c'est cette vigilance elle-même qui l'incline à protéger la science et à favoriser la saine culture de l'esprit ! Non ! en ouvrant son intelligence aux révélations du Verbe, vérité suprême de qui émanent originairement toutes les vérités, l'homme ne compromettra jamais, ni en aucune manière, ses connaissances rationnelles. Bien au contraire, les rayonnements qui lui viendront du monde divin donneront toujours plus de puissance et de clarté à l'esprit humain, parce qu'ils le préserveront, dans les questions les plus importantes, d'angoissantes incertitudes et de mille erreurs. Du reste dix-neuf siècles d'une gloire conquise par le catholicisme dans toutes les branches du savoir, suffisent amplement à refuter cette calomnie. C'est à l'Eglise catholique qu'il faut faire remonter le mérite d'avoir propagé et défendu la sagesse chrétienne, sans laquelle le monde serait encore gisant dans la nuit des superstitions païennes et dans une abjecte barbarie. A elle, d'avoir conservé et transmis aux générations les précieux trésors des lettres et des sciences antiques ; à elle, d'avoir ouvert les premières écoles pour le peuple et d'avoir créé des universités qui existent encore et dont le renom s'est perpétué jusqu'à nos jours ; à elle enfin, d'avoir inspiré la littérature la plus haute, la plus pure et la plus glorieuse, en même temps qu'elle rassemblait sous ses ailes protectrices les artistes du génie le plus élevé.

LÉON XIII

(1) Lettre à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique. — 1902.

LETTRES D'UNE INSTITUTRICE

(Pour *L'Enseignement Primaire*) (1)

1ÈRE LETTRE

Septembre 1903.

Ma chère amie,

Me voilà rendue à destination, et dans une couple de jours je serai à l'œuvre. Pour charmer ma solitude, je viens causer un peu. Je ne dirai pas charmer mes loisirs; car, certes, j'aurais bien de quoi à m'occuper. Mes effets à ranger, mon règlement de classe à faire, quelques visites obligatoires, etc. . . Mais le cœur ne tient plus en sa cage: arrière les obstacles et, vite, volons aux lieux aimés. . . . Le croirais-tu? L'on devient toute sérieuse si l'on envisage sérieusement le rôle d'institutrice. J'ai presque envie de m'en effrayer un peu. On en parle tout à son aise, quand, inconsciente encore, on lutte d'intelligence et de mémoire, à qui aura l'honneur du succès dans les études. Mais, le rôle changé, c'est l'autre côté de la médaille. Il ne s'agit pas d'un salaire à gagner. Ce serait peine perdue. Il ne s'agit pas de faire la classe en attendant une autre position: ce serait se faire esclave des circonstances. Il ne s'agit pas non plus d'employer ses heures telles que telles. Mais il s'agit rien moins que de former, façonner de vrais chrétiens, de loyaux sujets pour la société. . . . Je te vois sourire. . . . Soit, je l'accorde. Ces citoyens futurs, me diras-tu, ont le temps de se perfectionner avant de prendre en mains les rênes du gouvernement. Oui, mais pour que l'arbre soit beau, sain, et le fruit bon, il faut que la semence soit de bonne qualité. Ainsi, je prends mon rôle au sérieux; et puisqu'il m'est échu, je veux le jouer de mon mieux. Il doit être tout de zèle et de dévouement. On nous l'a si souvent dit, que l'étonnement me semblerait hors de raison. Et que d'exemples n'avons-nous pas eus? Puisque c'est l'heure de les suivre, mettons-nous-y.

Pour aujourd'hui, je n'ai rien qui vaille à te dire. Ma prochaine lettre sera plus variée, je suppose, et partant plus intéressante. Jusqu'à ce qu'elle t'apporte encore une preuve de mon invariable affection, je te prie de la croire sincère.

Ton amie

HÉLÈNE,

Institutrice.

2ÈME LETTRE

Octobre 1903.

Ma chère amie,

Toute à mes impressions, dans ma dernière lettre, je ne t'ai rien dit de mon château et de ses royales dépendances. Il est bien temps que j'y songe, si je ne veux pas encourir ta disgrâce. Encore, si je devais te voir accourir pour réparer la lacune; mais comme ce beau danger ne me menace pas du tout, j'entame ma narration descriptive.

(1) *Note du Directeur.* — Un merci bien sincère à l'auteur.

Mon logis diffère peu de ceux de son espèce, que nous avons eu maintes fois occasion d'examiner tout à notre aise. Une salle de classe, des tables, des sièges, un appartement pour la maîtresse et quelques objets en sus, tout aussi prosaïques les uns que les autres. Mais là ne se borne pas l'agrément de mon domaine. Dans un fort joli coin de la cour, un arbre gigantesque me couvre en ce moment de son ombre. A défaut d'un kiosque plus aristocratique, je m'accommode fort bien de celui-ci. Même il a ma préférence, car jamais l'art n'arrivera aux beautés de la nature. Oh ! que de choses elle dit à l'imagination, au cœur ! En la contemplant on se perd dans un rêve et on se réveille dans l'infinie puissance de Dieu. Dans le moment, quoique bien éveillée, je rêve aussi. C'est-à-dire, je me souviens de ma chère amie, de nos doux entretiens, de nos projets d'avenir et du mot magique qui toujours nous apportait un peu de mélancolie : *Notre vocation ! ! !* Quelle sera la nôtre ? Mon Dieu ! que ce problème est embarrassant ! Je n'ose l'aborder aujourd'hui.

Ton amie

HÉLÈNE,

Institutrice.

3ÈME LETTRE

Novembre 1903.

Ma chère amie,

Dire que je ne t'ai pas encore parlé de mes classes est presque incroyable. Je ne sais comment la chose s'est faite, mais enfin c'est bien comme cela. Vite, à l'œuvre et réparons. . . Certes, les faits intéressants ne manquent pas, et mon silence est de l'égoïsme, rien moins. Je m'en accuse avec toute l'humilité que tu me connais.

Au premier jour, Dieu créa le ciel et la terre. J'ai donc trouvé tout créé ; mais je ne me crus pas au-delà du septième jour, tant je vis à leur état primitif, les chers petits sujets qui devenaient mon peuple. Les classer, les ranger fut chose pas trop difficile. Mais quand la fantaisie me prit de les faire causer un peu, je crus mes pauvres oreilles à leur heure dernière. Fallait-il jeter là mes outils et me sauver ? Fi, c'eût été poltronnerie. . . Introduire des *r* et des *g* dans la lecture fut le début. Ça ne se fait pas comme on le pense. Mais je connaissais l'histoire de Démosthène : son courage soutint le mien et le succès commence à se faire sentir. Je fus plus heureuse à la leçon de catéchisme. Mes théologiens ne seraient pas de taille à embrouiller Saint Thomas !. . . Tout de même, qu'il fait bon de découvrir sous ces grossières enveloppes le plus beau trésor de candeur et de pureté ! Si le bon Dieu m'en fait la grâce, je l'exploiterai, ce trésor, tout à son profit.

La même monotonie, à peu près, règne autour de moi. Mais au dedans, la température est variable. Je ne sais, mais ma barque ne me semble pas être à l'ancre pour bien longtemps. . . Une certaine petite brise m'apporte des vapeurs de vie religieuse. . . Comment cela tournera-t-il ? . . . Prie pour moi.

Ton amie

HÉLÈNE,

Institutrice

4ÈME LETTRE

Décembre 1903.

Ma chère amie,

Aujourd'hui, il y a de gros nuages au firmament. L'air est humide et mon kiosque, au pied d'un arbre, serait un paratonnerre moins que sûr. Je vais l'échanger contre ma chambre. Pour conjurer la tempête qui menace mon cœur, je viens te prier de me faire compagnie. Tout d'abord, puisque cela te plaît, je vais finir le programme pédagogique de ma journée et mettre après, un point final : c'en sera fait pour l'année. Nous en étions à la leçon de géographie. — Je ne te parlerai pas de l'histoire, ça s'enseigne tout seul, en causant. Mais la géographie n'est pas aussi captivante. Comment fixer l'imagination de ces pauvres enfants, qui n'ont encore vu que leur village et entendu parler que commerce et travaux agricoles ? Dès la première semaine, après avoir fait au tableau le plan de l'école, du village, des îles, des presqu'îles, des montagnes, etc., etc., je m'avisai d'y tracer les trois continents, puis, je peignis tout cela de traits d'histoire, de couleurs si voyantes, que le succès dépassa mon attente. On s'orienta, on plaça les cinq parties du monde chacune en son lieu, et voilà que maintenant, nous voyageons déjà en Amérique, assez sûrs de notre itinéraire. Je crois qu'à la fin de l'année nous pourrons ensemble faire le tour du monde en toute sécurité, sans risque aucun d'aller se faire scalper par les sauvages. Reste encore à écrire et à compter. Cette dernière branche, si importante, a sa large place. Je fais à messieurs les mathématiciens l'honneur d'en passer par leur méthode. Et le succès est certain.

Tu veux savoir si je me plais ici, si j'ai des amis, si je fais des visites. Voici. Quand on a eu l'avantage d'une éducation chrétienne de famille, qui s'est encore perfectionnée dans un couvent, on a appris qu'il faut, sur la terre, viser à se rendre utile ; sans quoi, le but que le bon Dieu nous avait assigné en nous créant, ne sera pas atteint. Or, puisque je suis utile, je remplis ma tâche, je fais mon devoir, donc, je suis contente. Mais les amies de la première enfance ne se remplacent jamais. Tu me manques. J'ai des amies d'étiquette, mais pas ce que l'on appelle intime. Il en est de même pour les visites. Je rends celles que la politesse m'oblige de rendre. La place d'une institutrice est chez elle ; ses compagnons assidus doivent être ses livres. Toutefois, il faut que je te dise que j'ai beaucoup à me louer des bienveillants procédés des bonnes gens qui m'entourent. . . Vraiment, je suis parfois tentée de me croire quelque chose qui vaille. Le révérend Père X., qui a dirigé ma retraite, a fortement appuyé sur cette recommandation : " Préparez-vous à quelque chose." Assez souvent, dit-il, de bonnes jeunes filles viennent nous consulter sur leur vocation et ne sont préparées à rien. Leur temps de pensionnat, les années qu'elles ont passées dans le monde n'ont rien marqué de caractéristique dans leur vie. Impossible de se prononcer à leur endroit. Et il arrive que, n'ayant pas le courage de rompre avec une imagination toujours flottante, elles voltigent dans le tourbillon du monde ; et quand le vent s'est calmé, quand la poussière a cessé de les aveugler, elles ont vu le piège, mais elles y étaient prises.

Il y a là de quoi faire réfléchir. Le croirais-tu ? J'y réfléchis comme malgré moi. Je suis hantée, poursuivie par quelque chose qui ressemble au dégoût du monde. Au fait, je fais bien de dire *ressemble*, car je suis loin d'être prête à me brouiller avec lui. Il me fait trop belle façon... Sur ce je te salue révérencieusement.

Ton amie

HÉLÈNE,

Institutrice.

NOEL! NOEL!

.....
 O sainte nuit ! Suave et formidable nuit,
 Nuit où va s'accomplir, dans cette étable immonde,
 Le plus immense fait de l'histoire du monde !
 O nuit, quelle splendeur ! Les constellations
 Ont de tendres regards d'amour dans leurs rayons :
 Chaque étoile, ce soir, palpite tout émue,
 Comme un cœur qu'une intime allégresse remue ;
 Et suit de loin, avec un sourire d'ami,
 Les bergers laissant là leur bétail endormi,
 Et, là-bas, au désert, sous l'azur diaphane,
 Les trois rois d'Orient venant en caravane.
 Et, pendant cette nuit, monde païen, tu dors,
 Repu, cruel, content, sans espoir ni remords,
 A tes faux dieux de marbre et de bronze incrédule.
 Et les pleurs de l'esclave aux fers, dans l'ergastule,
 Et les lions, au fond du cirque, rugissant
 Vers leur prochain repas de chair d'homme et de sang,
 Ne t'éveilleraient pas de ton sommeil sans rêve.
 C'est pourtant cette nuit que ton règne s'achève,
 Vieux monde, et que surgit le Dieu de la bonté.
 Bientôt par ta bassesse et par ta lâcheté,
 Un Tibère, un Néron auront leur temple à Rome.
 Mais le Dieu qui mourra pour nous, le Dieu fait homme,
 Jésus notre Sauveur, vient de naître aujourd'hui.
 Tu dors, et n'en sais rien. Mais le ciel le sait, lui !
 Et c'est pourquoi, ce soir, dans la nuit étoilée,
 Où flotte doucement une musique ailée,
 S'en vont vers Bethléem le pasteur et le roi :
 C'est pourquoi le ciel est en fête, et c'est pourquoi,
 Devant l'humanité meilleure qu'ils pressentent,
 Tout le firmament prie et tous les astres chantent !
 " Rêves, chimères, dit un sceptique en riant,
 Légende fabuleuse et conte d'Orient."
 J'ai nié comme lui... Pardon, Dieu véritable !...
 Mon âme était alors l'infecte et sombre étable
 Ouverte à tes parents, les pauvres voyageurs,
 Car, hélas ! chez le moins coupable des pécheurs
 Ne fût-ce qu'en désir, ne fût-ce qu'en pensée,

Que de honte secrète et de fange amassée !
 En mon âme logeait un vice coutumier.
 Tel qu'un vil animal vautré sur son fumier !
 Et, dans l'ombre malsaine et d'un miasme imprégnée,
 Le remords me guettait, monstrueuse araignée !

Mais Jésus, qu'à présent je prie, agenouillé,
 N'a pas reçu le jour dans un lieu moins souillé.
 Si le moindre frisson de repentir pénètre
 Dans un cœur saturé de mal, Dieu peut y naître,
 J'ai connu cet espoir et cette vérité,
 Un jour béni, quand la douleur m'a visité.
 J'ai prié, demandant pardon de mon offense :
 Humblement j'ai rouvert au Dieu de mon enfance
 Mon âme, cet asile impur et ténébreux ;
 Il y daigna descendre et, Maître généreux,
 Qui même à l'ouvrier tardif donne un salaire,
 Il y règne aujourd'hui, la parfume et l'éclaire.
 Prières ! Sacrements ! O bienfaits inouïs !
 Comme l'étable, aux yeux des bergers éblouis,
 Brilla d'une clarté merveilleuse et subite,
 Mon âme respandit depuis que Dieu l'habite.
 Sur la nuit bleue où vibre un hymne de Noël
 S'ouvre le toit obscur qui me cachait le ciel,
 Et le hideux remords, l'araignée en sa toile,
 Rayonne tout à coup et devient une étoile !

François COPPÉE,
 de l'Académie Française.

Enfance de Notre Saint-Père le Pape Pie X (1)

Il y avait, en ce temps-là, au village de Riese, un peu au nord-ouest de Trévis, non pas "un roi et une reine", mais un courrier municipal et une humble ouvrière.

En se mariant, ils s'étaient installés dans une maison blanche, à un étage, petite, sans être exigüe, derrière laquelle souriait un petit jardin. La maison était leur bien familial : avec quelque autre lopin de terre, c'était tout leur avoir.

Il fallait travailler pour vivre, mais le travail ne les effrayait ni l'un ni l'autre. L'atmosphère religieuse qu'ils respiraient était saine et pure comme le souffle que, d'au delà des collines Asolanes, les Pré-Alpes envoient à cette campagne fertile.

Autour d'eux, une population de braves paysans s'adonnaient aux travaux des champs : gens simples et vertueux, ils remplissaient l'église du village le dimanche ; et, les jours de semaine, sauf au temps de la moisson, la première messe avait nombre d'assistants.

Le matin de ses noces, il avait attaché, au-dessus du lit conjugal, une image de la "Sainte Famille" et, quelques jours après, elle avait appendu en face une image de saint François d'Assise, car elle était Tertiaire de Saint-François, ou, pour employer la simple et naïve expression usitée ici, elle était "Franciscaine".

(1) Les détails qui suivent sont empruntés à *La Croix*, de Paris.

La petite maison alla se peuplant peu à peu, et Jean-Baptiste Sarto n'était pas sans sollicitudes.

Son aîné, Joseph, un petit gars éveillé, à la physionomie ouverte, porta bientôt à l'église la cotte blanche des enfants de chœur. Le vicaire du village, don Luigi Orazio, lui donna quelques leçons de latin...



MADAME SARTO, NÉE MARGUERITE SANSON, MÈRE DU PAPE PIE X

Or, don Rito Fusarini, l'archiprêtre de Riese, observait avec intérêt la rapidité avec laquelle l'enfant s'assimilait les rudiments de la grammaire, et, en même temps, Marguerite Sanson remarquait que son petit Joseph aimait à entraîner ses petits camarades au sanctuaire du Cendrole où, depuis des siècles, une image de la Madone est particulièrement vénérée. Joseph, interrogé, laissa voir un désir dont il eût été, peut-être, bien empêché de déterminer l'origine. Dieu avait marqué l'enfant pour le sacerdoce : c'est du côté de l'autel que cette âme s'épanouissait.

On dit que Jean-Baptiste Sarto, malgré sa foi vive, émit quelques objections : Joseph était l'aîné ! et qui sait combien de temps le chef de famille pourrait subvenir aux besoins des siens...

L'excellent homme, cependant, se laissa facilement persuader...

Joseph fut donc envoyé au collège de Castelfranco. Il était âgé de onze ans quand il commença à faire son pèlerinage quotidien à Castelfranco.

Pendant l'été, il s'acheminait nu-pieds, suivant la coutume du pays ; il portait ses souliers sur l'épaule, avec la petite besace qui contenait une portion de polenta et une tranche de pain, son modeste diner ; il se chaussait avant d'entrer dans la petite ville où se trouvait son cher petit collège, transformé aujourd'hui, en vertu de la laïcisation, en une simple école primaire. L'hiver, il accomplissait le même trajet en sabots.

Les deux dernières années qu'il alla à Castelfranco, il prit son repas chez un "esattore" du pays, Pinazzi, et, pour en alléger à ses parents les frais, l'écolier de 13 ans se faisait maître d'école, et enseignait les rudiments de lecture, d'écriture et de calcul aux enfants de son hôte.

Cette vie rude n'altérait pas sa bonne humeur. "Nous le voyions arriver parmi nous le visage ouvert et les yeux riants, me raconta Mgr Pelizzari, archiprêtre de Godego, qui fut à Castelfranco le condisciple de Pie X ; il tenait incontestablement la tête de notre petite classe, et il réussissait en même temps à exercer sur ses jeunes camarades l'attrait le plus sympathique."

Et son vieux maître, don Giuseppe Innocente Amadio, qui fut son professeur dans sa dernière année de grammaire, la quatrième gymnasiale (équivalente à notre troisième latine), trace du jeune écolier le même portrait...

"Si je m'en souviens ! nous dit-il, c'était la vie même ! il avait une extrême promptitude dans tous ses mouvements, et son esprit possédait la même agilité. *Bastava spiegare le cose una volta.* Il suffisait, pour lui, d'une seule explication : du premier coup, il avait saisi..."

J.-B. Sarto n'eut point à se repentir d'avoir laissé son petit Joseph s'orienter vers le sacerdoce. Et, sans doute, ce fut pour lui une suprême joie de penser que, comme ses deux frères, Ange et Antoine, et comme l'une des sœurs de sa femme, il donnerait un prêtre à l'Église. (1)

Deux villes célèbres

Rome

Rome, souvent appelée "la Ville Eternelle", la capitale du monde chrétien, est une ville unique. Non seulement d'imposantes ruines, mais nombre de monuments grandioses de la Rome antique et païenne, restés debout, permettent de juger de sa puissance et de sa splendeur passée ; et ce qui frappe le plus dans le caractère de la Rome moderne, c'est qu'elle est avant tout un immense monceau de débris de tous les âges, d'une glorieuse histoire qui remonte à plus de deux millénaires et demi, le plus grand, le plus magnifique, et, après Jérusalem, le plus vénérable des tombeaux historiques.

Le caractère sépulcral y est même prédominant, car le silence de la tombe, grave et solennel comme la physionomie des habitants de ce milieu, règne dans une grande partie de l'espace renfermé dans ses murs... De plus, indépendamment de ce qui existait et revient à la surface par les fouilles, il y a encore une autre Rome souterraine, le

(1) Joseph Sarto fut nommé vicaire à Tombola, en 1858. En 1867, il devint curé de Salzano. Préconisé évêque en 1874. Elevé à la dignité de cardinal en 1893, et nommé patriarche de Venise la même année. Elu pape en 1903.

tombeau des premiers chrétiens, cette vaste nécropole, ces immenses catacombes ou galeries, dans lesquelles ils se réfugiaient devant la persécution et célébraient leur culte, ainsi que le martyr de la foi. Plus qu'aucune autre cité, Rome porte dans les institutions que l'on y trouve encore, et dans la forme de tout ce qui frappe les yeux, l'empreinte du cachet d'une domination universelle. On pénètre en quelque sorte au cœur même de l'histoire du monde. Aucune ville, d'ailleurs, n'offre aux regards plus de grands monuments d'âges divers, autant de chefs-d'œuvre de toutes sortes.

Venise

Un sentiment de tristesse s'empare de l'imagination en entrant dans Venise. On prend congé de la végétation : on ne voit pas même une mouche en ce séjour ; tous les animaux en sont bannis, et l'homme est là seul pour lutter contre la mer. Le silence est profond dans cette ville dont les rues sont des canaux, et le bruit des rames est la seule interruption à ce silence. Ce n'est pas la campagne, puisqu'on y voit peu d'arbres ; ce n'est pas la ville, puisqu'on n'y entend pas le moindre mouvement ; ce n'est pas même un vaisseau, puisqu'on n'avance pas.

C'est une demeure dont l'orage fait une prison, car il y a des moments où l'on ne peut sortir ni de la ville, ni de chez soi. On trouve des hommes du peuple dans Venise qui n'ont jamais été d'un quartier à l'autre, qui n'ont pas vu la place Saint-Marc, et pour qui la vue d'un cheval, d'un arbre serait une véritable merveille. Ces gondoles noires qui glissent sur les canaux ressemblent à des cercueils ou à des berceaux. Le soir, on ne voit passer que le reflet des lanternes qui éclairent les gondoles ; car de nuit, leur couleur noire empêche de les distinguer. On dirait que ce sont des ombres qui glissent sur l'eau, guidées par une petite étoile.

AU DRAPEAU

Drapeau de la patrie, émouvante oriflamme
 Dont les plis palpitants redisent à notre âme
 Les luttes des aïeux, la mort de nos martyrs,
 Les blessures, le sang et les derniers soupirs
 Des héros expirés, à ton ombre de gloire ;
 Drapeau, fier souvenir des gestes de l'histoire,
 Emblème soulevant les aspirations,
 Les élans généreux, les mâles passions,
 L'enthousiasme ardent de l'âme populaire,
 Laisse flotter au vent ton azur tutélaire.
 N'est-ce pas ce drapeau qui déploya ses plis,
 Le premier, sur nos bords de mystères remplis ?
 Il vola rayonnant, de conquête en conquête,
 Et près de lui tombés, plus grands que la défaite,
 Montcalm et ses soldats mourraient ensevelis
 Dans ce haillon sanglant semé de fleurs de lis.
 Drapeau de Carillon, ouvre tes grandes ailes
 Et chante dans les airs nos gloires immortelles.
 Sur ton azur, la croix étend ses bras divins,
 La croix associée aux triomphes chrétiens,
 La croix que nos Cartier et nos Champlain sublimes
 Plantaient dans nos forêts et dressaient sur nos cimes,
 Et qu'empourpraient de sang nos saints martyrisés,
 Faisant lever du sol des peuples baptisés.

Flotte, ô cher pavillon, aux souffles de la brise ;
 Avec l'azur du ciel, noblement fraternise,
 Et symbole touchant, rayonnant au-dessus,
 Fais palpiter au vent le doux Cœur de Jésus.
 Car toutes les grandeurs de notre histoire,
 Les conquêtes du sol, et nos jours de victoire,
 Nos vierges, nos martyrs évangélisateurs,
 Toutes nos légions de conquérants des cœurs,
 Tous les saints, tes enfants, ô ma chère patrie,
 Ceux qui de leurs sueurs, de leur sang t'ont pétrie,
 Gloire, héros et saints, tout nous vient de l'amour
 Du Cœur de JÉSUS-CHRIST, notre Ami sans retour.
 Qui vous arrachait donc à vos sœurs, à vos mères,
 Et qui vous amenait sur nos plages austères,
 Anges de charité, cœurs aux grands dévouement ?
 JÉSUS créait en vous tous ces divers tourments.
 Et vous, les Daniel, les Brébeuf, les apôtres
 Marquette et Lalemant et Jogue et tous les autres,
 Qui vous emportait donc au martyre, à la mort ?
 L'amour de JÉSUS-CHRIST, l'amour suave et fort,
 L'amour de JÉSUS-CHRIST consuma vos poitrines,
 L'amour ardent qui fait les âmes héroïnes.
 Cet amour conduisait nos hardis découvreurs,
 Cet amour soutenait nos humbles défricheurs,
 Canada, doux pays, ô terre bien aimée,
 Sur l'amour de JÉSUS, ô fleur un jour germée
 Pour en éterniser l'immortel souvenir,
 Allume le flambeau, soleil de l'avenir ;
 Sergent de JÉSUS-CHRIST, et chevalier sans peur,
 A ton beau pavillon mêle le divin CŒUR.

A. CHOSSEGROS, S. J.

Correspondance

Nous avertissons de nouveau nos lecteurs que nous ne répondrons pas, règle générale, aux correspondances non signées.

Un correspondant de Ste-Anne de Bellevue nous demande : " Quelles sont, au présent du subjonctif, les terminaisons du verbe *recevoir* ? Sont-ce celles-ci : *oive, oives, oive, evions, eviez, ent ?* ou les suivantes : *e, es, e, ions, iez, ent ?* "

Réponse : Bescherelle, dans la *Grammaire nationale*, page 531, et Larive & Fleury, Larousse, s'accordent à donner au présent du subjonctif les terminaisons *e, es, e, ions, iez, ent*. Ces terminaisons n'affectent nullement l'orthographe du présent du subjonctif : que je *reçoive*, que tu *reçoives*, etc.

Une institutrice du comté de Terrebonne nous écrit : " J'ai l'honneur de venir vous demander si messieurs les commissaires d'écoles sont obligés de fournir l'eau nécessaire à la classe. En vertu de mon acte d'engagement, la commission scolaire a souscrit à cette obligation, mais maintenant, ils refusent d'exécuter leur promesse. Il me faut aller chercher l'eau à un demi-mille, etc. "

Réponse.— L'article 105 des *Règlements* du Comité catholique énumère les obligations des commissaires envers l'école, et se termine par ces lignes : "en un mot, ils (les commissaires) devront pourvoir à tout ce qui est nécessaire au bien-être des élèves et au succès de leurs écoles." L'article 116 donne la liste des objets qui doivent se trouver dans une classe. Parmi ces objets le *Code* indique : "Une fontaine à robinet ou un seau couvert et aussi au moins un gobelet." Mais la loi reste muette quant à l'obligation, pour les commissaires, de pourvoir l'école de l'eau nécessaire à la classe.

Un vénérable curé du comté de Témiscouata nous écrit : "On m'a prié d'examiner un syllabaire : ce que j'ai fait. Mais il me semble que ce manuel contient quelques anomalies. Ainsi la *première leçon* donne à assembler les articulations *b, p, v, f, m* successivement avec les sons simples *e e o u i é è ê*. Puis comme mot à épeler à la suite de cet exercice, je trouve le mot *bol*. Or la syllabe inverse *ol* n'est étudiée qu'à la 24ème leçon. Plusieurs autres erreurs se rencontrent dans le manuel en question.

Un tel livre est-il absolument pédagogique? Une réponse dans *L'Enseignement Primaire* obligera votre etc., etc. Ptre. Curé à X."

Réponse.— Notre vénérable correspondant a raison. Les erreurs signalées doivent être considérées comme telles. Quelle que soit la méthode de lecture suivie, un syllabaire réellement bien rédigé est divisé en leçons où entrent seuls les mots dont les éléments ont été précédemment étudiés.

Dans l'étoffe du pays

(PENSÉES PATRIOTIQUES)

Ce que nous sommes, ce que nous voulons être, M. Thomas Chapais l'a dit en deux phrases admirables le 24 juin 1902, à Québec :

"Quand nous disons que nous sommes Français, nous voulons dire simplement que nous entendons conserver notre langue, nos traditions, notre caractère national, et non pas que nous aspirons à reprendre le lien politique que la main de Dieu a rompu en 1763. Nous affirmons que nous sommes de race française, mais en même temps nous complétons l'énoncé de notre "status" national en proclamant fièrement que nous sommes Canadiens français."

*
* *

On a beau dire, le caractère national ne saurait se transformer du jour au lendemain pour le plaisir de s'accommoder aux caprices d'autrui, et c'est bâtir un château de cartes que de vouloir élever des coutumes étrangères sur le tempérament d'un peuple qui a déjà ses habitudes toutes faites.

R. P. DUGUAY

*
* *

Nous détachons d'une page écrite naguère par M. L.-O. David sur l'éducation, les lignes très sensées qui suivent :

“ Malheureusement il en est trop parmi nous qui parlent et agissent comme si la religion et le patriotisme consistaient à faire des professions de foi et des déclarations patriotiques, et qui donnent à nos concitoyens appartenant à des religions et à des nationalités différentes le droit de dire que nos actes ne prouvent pas la supériorité de nos croyances.”

* * *

Le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où il gardera sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions vraiment nationales.

Mgr L.-A. PAQUET.

(Inauguration du monument Champlain).

* * *

“ Défricher, labourer, semer, c'est la noblesse de la main de l'homme. C'est plus beau que de porter le drapeau.”

LAURE CONAN, (*L'Oublié.*)

* * *

L'irrégion ne saurait s'acclimater sur le sol canadien qui a bu le sang des martyrs de la foi, et l'incrédulité sera toujours mal à l'aise sur nos bords, où la croix est si profondément enracinée.

L'ennemi cherchera peut-être, dans un avenir plus ou moins éloigné, à envahir nos plages si heureuses et si paisibles ; mais grâce à Dieu, du moins, nous l'espérons, nous verrons alors se lever de nombreux champions de la foi chrétienne qui, aux app'au-dissements de tout un peuple, sauront terrasser l'hydre de l'impiété et conserver au Christ et à son Eglise le pays des Cartier, des Champlain, des Laval, des Brébeuf, et de tous les héros si chrétiens de notre histoire nationale.

D.-M.-A. MAGNAN, Ptre,

(*A la recherche de la Vérité.*)

* * *

Soyons fiers et nous serons forts !

E. DE NEVERS.

REVUE MENSUELLE

A l'occasion de la fête du roi, M. Philippe Hébert, sculpteur canadien, a été fait chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges.

Au mois d'octobre dernier, Son Excellence Mgr Sbarretti, délégué apostolique, a visité le Manitoba. A Saint-Boniface, une adresse lui fut présentée par Sa Grandeur Mgr Langevin. Nous détachons de ce document le passage qui suit :

“ Je suis heureux, Excellence, de pouvoir dire que les catholiques de ce diocèse ont bien mérité de l'Eglise leur mère, en coopérant volontiers et généreusement aux œuvres de charité et d'éducation qui ont pris, depuis quelques années, des accroissements vraiment étonnants et bien consolants pour le cœur d'un évêque. Si le nombre

des prêtres a triplé, en s'élevant de 50 à 150, dans l'espace de dix ans ; si le nombre des catholiques a doublé durant ce laps de temps, — nous en comptons maintenant 60,000, — je dois ajouter que le progrès religieux, le progrès intellectuel et moral, le seul nécessaire à la vraie civilisation, est aussi devenu général. Ainsi l'on voit de tous côtés des églises en briques ou en pierre remplacer les humbles chapelles de bois ; des couvents considérables, des hôpitaux spacieux, remplacer des édifices plus modestes, de telle sorte qu'en voulant calculer pour l'information de votre Excellence ce qui a été dépensé depuis huit ans, pour des œuvres d'éducation seulement, je suis arrivé, à mon propre étonnement, au chiffre énorme de \$350,000 ! Et cela, malgré les pertes énormes subies depuis 1890 à la suite de lois injustes qui nous ont ravi nos droits scolaires !”

L'année prochaine l'Eglise célébrera le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Panama, dans l'Amérique centrale, vient de se séparer de la Colombie, pour se former en République. Les Etats-Unis ont reconnu immédiatement le nouveau gouvernement. Colon sera probablement la capitale de la nouvelle république.

M. H. Bourassa, député de Labelle, est allé donner une conférence à Toronto, le 10 du mois dernier. Comme toujours, M. Bourassa a été éloquent ; ajoutons qu'il a parlé la bouche ouverte. A propos de ses compatriotes, le député de Labelle a dit que les Canadiens français “sont les plus canadiens des Canadiens ; ils n'ont d'attaches dans aucun pays du monde et ne jugent de tout qu'au point de vue exclusif des intérêts canadiens. Ils sont opposés à tout resserrement des liens qui les rattachent à l'Angleterre et, si certaines modifications doivent s'opérer, elles devront être, à leur point de vue, dans le sens d'une plus large indépendance.” Ils constituent une race distincte, et l'orateur a raconté comment ses compatriotes ont refusé de se joindre aux Américains.

“ Mais, s'ils sont loyaux à la couronne, a-t-il dit, vous ne pouvez vous attendre à ce qu'ils aient à l'endroit de l'Angleterre, les mêmes sentiments que les Canadiens de langue anglaise, et le plus tôt vous le comprendrez, le mieux ce sera.”

Et plus loin, parlant du traité de cession, M. Bourassa a dit :

“ Nous sommes prêts à remplir toutes nos obligations, mais nous demandons aussi que le traité soit exécuté jusqu'à la dernière ligne. Les sentiments des Canadiens français se composent pour moitié d'estime et pour moitié de méfiance.”

En résumé, M. Bourassa a démontré avec force que les Canadiens français forment un peuple tout à fait distinct des Français et des Anglais ; que ce peuple prétend conduire sa barque nationale à sa guise. C'est aussi l'opinion de ceux qui préconisent l'idée d'un drapeau canadien-français, le Carillon-Sacré-Cœur.

L'honorable M. R. Masson, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec et ancien membre du Conseil de l'Instruction publique, est décédé à Terrebonne au cours du mois dernier.

La *Tribune*, de Woonsocket, rapporte que le bureau d'Education de New-York vient d'autoriser la construction, en cette ville, de l'école la plus vaste du monde. Elle coûtera des millions de dollars et pourra contenir 4,500 élèves.

On parle encore de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Est-ce que la réalisation de ce projet est bien désirable pour la province de Québec ?

Un jugement important

Le juge de Lorimier, au cours du mois de novembre, a donné gain de cause à une institutrice qui avait poursuivi la commission scolaire de Saint-Cuthbert. Voici un résumé du jugement en cette cause :

“ Ce jugement est rendu suivant l'article 118 du règlement du Comité catholique de l'Instruction publique pour la province de Québec, dans la cause de Méлина Lafrenière, institutrice, vs les commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Cuthbert.

La demanderesse est catholique, et munie d'un diplôme pour école élémentaire. Aux mois de juillet et août 1902, les défendeurs agissant par M. Roberge, leur secrétaire-trésorier, écrivait à ladite institutrice, demanderesse, à l'effet que ses services étaient retenus, à compter du premier septembre alors prochain, pour la direction de l'école dans l'arrondissement numéro huit de la municipalité de Saint-Cuthbert, et que son traitement, comme institutrice attachée à cette école, serait de \$110, assistance moyenne : vingt. Le 9 du mois d'août, 1902, la demanderesse fut requise de signer un engagement ; par cet écrit elle était engagée pour l'année scolaire 1902-03, au salaire de \$110, mais cet écrit contient la clause suivante : “ Les dits commissaires s'engagent à payer à la dite institutrice la somme de cent dix piastres pour la dite année scolaire, cette dernière se chargeant de chauffer et entretenir ladite école, à ses frais, renonçant expressément au bénéfice de toute loi à ce contraire.”

La demanderesse signa cet écrit et remplit ensuite ses fonctions d'institutrice tel que convenu et, de plus, dépensa une somme de \$20 pour le chauffage et l'entretien de son école durant l'hiver 1902-03, laquelle somme elle réclame des défendeurs par sa présente action. Dans leur défense, les défendeurs opposent l'écrit signé par la demanderesse et demandent le renvoi de ladite action.

La Cour ayant entendu les parties, par leurs procureurs respectifs sur le fond du litige puis ayant examiné les documents et procédures et délibéré, a rendu le jugement suivant, que nous reproduisons *in extenso*.

“ La clause insérée au dit acte d'engagement est illégale et défendue par la loi, en conséquence, la demanderesse est en droit de réclamer la dite somme de \$20, vu que par la loi et règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, les défendeurs étaient tenus de fournir à la demanderesse tout le combustible nécessaire pour chauffer la maison d'école pendant la saison froide de 1902-03 et de pourvoir à l'entretien de la dite école, que partant la clause ci-dessus citée, insérée contrairement à la loi et aux offres d'engagement de la demanderesse, aux dates de juillet et août 1902, est radicalement nulle, illégale et n'a pu être ainsi insérée qu'en vue de libérer illégalement les dits défendeurs des obligations que la loi leur impose. Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, a le pouvoir, avec l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil de faire des règlements pour l'organisation, l'administration et la discipline des écoles publiques (C. S. Art. 55). Or, en conformité de ce pouvoir, le Comité du Conseil de l'Instruction publique de cette province, avec l'approbation voulue, a sanctionné le règlement suivant : “ 118. Les commissaires et les syndics d'écoles devront prendre des arrangements pour faire balayer les classes tous les jours, faire laver les planchers de l'école au moins une fois tous les deux mois, et, pendant la saison froide, faire allumer le feu au moins une heure avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école : “ mais ils ne pourront jamais exiger ces travaux des instituteurs et des institutrices.” Ce règlement était en force lorsque les dits défendeurs ont engagé la demanderesse et ne pouvaient l'ignorer. Ce règlement est une loi d'ordre public que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a cru devoir promulguer pour mettre fin à divers abus et empêcher les institutrices, par exemple, de faire travailler les enfants au lavage ou chauffage des maisons d'écoles ; ils ont réglé que les commissaires ne pouvaient jamais exiger ces travaux des instituteurs et des institutrices. Dans l'espèce, le traitement de \$110 pour les services de la demanderesse, comme institutrice, est assez minime, sans de plus lui imposer une dépense additionnelle réduisant ce salaire d'une somme de \$20. La demanderesse sans doute, pour ne pas perdre sa position, a signé l'écrit en question, mais cette clause étant contraire à la loi et à l'ordre public, est nulle et sans effet, et la demanderesse a droit d'être remboursée de la dite somme de \$20 qu'elle a payée pour remplir une obligation à laquelle les défendeurs étaient légalement tenus.”

CHRONIQUE SCOLAIRE

Chaque année, les professeurs qui désirent enseigner dans les écoles des commissaires catholiques de la ville de Montréal, doivent subir un examen d'aptitude devant une commission nommée à cette fin. A l'avenir, cet examen sera encore plus sévère que par le passé. Ainsi en a décidé la commission scolaire de Montréal, à une assez récente réunion.

Le 25 octobre dernier, une très belle école a été bénite à Montréal-Sud. La cérémonie a été imposante.

Un accident, qui a eu des suites graves, vient d'être causé par la légèreté d'un écolier, fréquentant une des écoles de Montréal. Un garçon de quinze ans est devenu fou à la suite d'une blessure faite par un caillou qu'un jeune élève lui a lancé à la tête.

L'on ne saurait trop répéter aux élèves combien il est dangereux de lancer des cailloux dans les rues ou dans les cours de récréation.

Le 25 octobre dernier, on a célébré, à Hull, le 25^e anniversaire de la fondation du collège des Frères des Ecoles chrétiennes. Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, assistait à cette fête de famille. C'est en 1878 que les Frères des Ecoles chrétiennes sont arrivés à Hull.

On dit qu'un inspecteur général sera nommé pour visiter les écoles catholiques de la ville de Montréal.

Encore un anniversaire : cette fois, c'est le joli couvent des Sœurs Grises de la Pointe-du-Lac, comté de Saint-Maurice, qui célèbre ses noces d'argent. La fête a eu lieu le premier novembre dernier.

Les conférences pédagogiques de M. l'inspecteur J.-E. Savard ont été appréciées d'une manière très flatteuse par le R. Frère Célestin, directeur de l'école des Frères de Chicoutimi. Dans une lettre publiée dans les journaux de la région, le Révérend Frère apprécie comme suit le zèle de M. Savard :

" J'ai tout particulièrement aimé les moyens que vous avez donnés pour rendre notre enseignement attrayant et efficace, pour former le jugement de l'enfant et pour former sa mémoire.

" Vos sages conseils pour faciliter nos rapports avec les parents des élèves, les autorités civiles et religieuses, les moyens d'établir une forte et paternelle discipline, de former la conscience de l'enfant, de lui faire aimer la religion, d'occuper toutes les divisions à la fois, de tirer le plus de profit possible de l'excellente revue *L'Enseignement Primaire*, nous ont prouvé, une fois de plus, le grand intérêt que vous portez au personnel enseignant de votre vaste district et combien vous désirez le développement moral et intellectuel de la nombreuse jeunesse de notre chère contrée.

" Daignez agréer, Monsieur l'Inspecteur, mes meilleurs sentiments et ceux de mes confrères."

Les révérendes Sœurs du Couvent du Bon-Pasteur ont également rendu hommage au dévouement de M. Savard.

Le *Trifluvien* et le *Quotidien*, de Lévis, ont dernièrement publié des articles très sympathiques aux institutrices et aux instituteurs. Ces journaux trouvent avec raison, que le traitement accordé aux titulaires de nos écoles primaires est insuffisant.

La communauté des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie vient d'être cruellement éprouvée par la mort de la Mère Véronique, une vénérable octogénaire, qui eut l'honneur d'assister la Mère Marie-Rose, de sainte mémoire. La Sœur Véronique appartenait, par sa mère, à la famille Gadbois, qui, en moins de soixante ans, donna plus de cent de ses membres au sacerdoce ou à la vie religieuse. Elle appartenait à la communauté des SS. NN. de Jésus et de Marie depuis le 27 mars 1844.

DIVERS

Bureau central.— Nous sommes autorisé à annoncer que Mademoiselle Bernadette Pitre, qui a subi son examen à Hull au mois de juin dernier, a obtenu le diplôme pour école modèle française avec *DISTINCTION* et non pas d'une manière *satisfaisante*, tel que déjà annoncé.

La Revue Canadienne.— Notre confrère montréalais vient d'entrer dans une ère de prospérité qui réjouira tous les amis de notre littérature canadienne-française. A l'avenir, *La Revue Canadienne* sera publiée à 114 pages par mois, dont deux pages pour gravures hors texte. Un grand nombre de collaborateurs nouveaux feront profiter la revue de leurs talents. Les instituteurs et les institutrices pourront recevoir cette publication moyennant la moitié du prix de l'abonnement.

Une collection de LA VÉRITÉ à vendre.—En s'adressant à M. J.-P. Tardivel, Notre-Dame de Québec, on peut se procurer la collection complète de *La Vérité*, 22 volumes.

BIBLIOGRAPHIE.— *Les fêtes de l'adolescence*, par E. Robert. Gentil recueil de lettres, compliments, etc.

A L'OFFICIEL

Commissaires d'écoles

Par arrêtés ministériels, en date du 4 novembre dernier, les nominations suivantes ont été faites :

Gaspé.— Cap-au-Renard :—MM. François Henley, Joseph Vallée et Jean-Baptiste Vallée sont continués dans leurs fonctions.

Laval.— Port-Many :—M. Joseph Gravel est continué dans ses fonctions et M. Aldéric Fortin remplace M. Adolphe Lachapelle.

Sherbrooke.— Orford :—M. Alfred Gauthier, en remplacement de M. Cyprien Perrault.

Syndics d'écoles

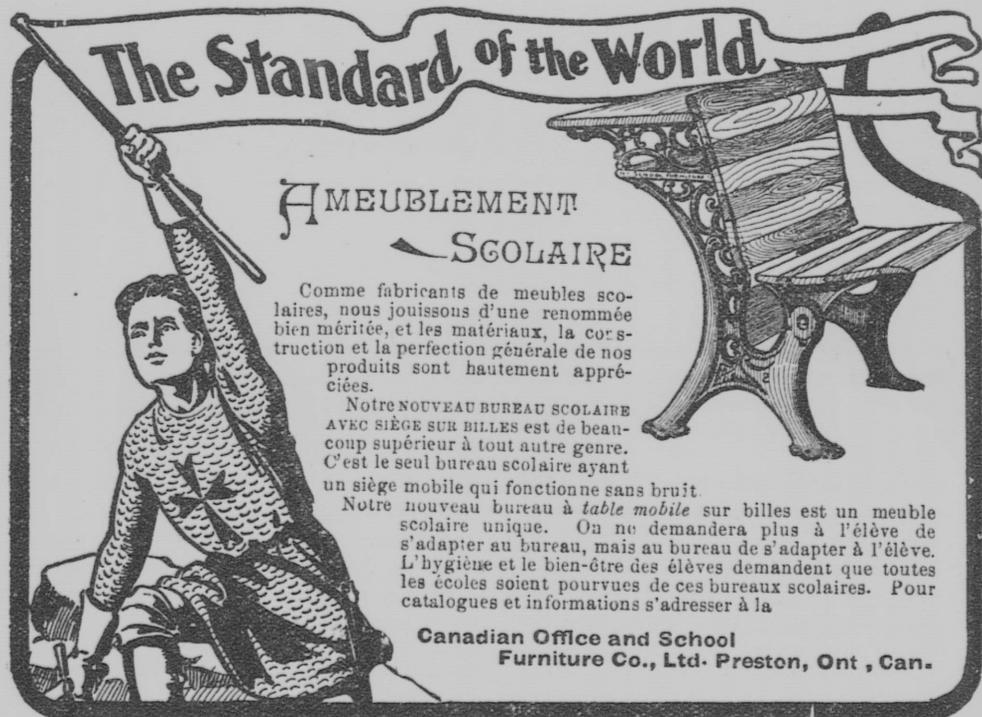
Pontiac.— Mansfield :—M. Thomas D. Carmichael, en remplacement de M. Wm. Sharpe, dont le terme d'office est expiré.

Stanstead.— Sainte-Catherine-de-Hatley :—MM. W. E. Ansell et A. F. Kezar, en remplacement de MM. L. E. Rexford et Pascal Morrissette.

Par arrêté ministériel, en date du 2 octobre dernier, l'*ordre en conseil*, no 590, annexant certains lots de Notre-Dame-des-Anges de Stanbridge, comté de Missisquoi, à la municipalité scolaire de Bedford, dans le même comté, a été annulé.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
SCOLAIRE**



Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie : L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs légaux et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, 200 de la série F. A. M. G. : ces cartes sont *parlantes* d'un côté et *muettes* de l'autre ; tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc.. etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.